UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

19 OCTOBRE 1885

DISCOURS & RAPPORT

DE

M. LE RECTEUR SORTANT L. TRASENSTER

DISCOURS DE M. LE RECTEUR WASSEIGE

PROGRAMME DES COURS

LIÉGE

CH. AUG. DESOER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

—

1885

UNIVERSITÉ DE LIÉGE
L G
BIBLIOTHÈQUE

RÉFORMES

DANS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA LOI DU TRAVAIL

DISCOURS INAUGURAL

Prononcé à la Salle Académique de l'Université de Liége, le 19 octobre 1885

PAR M. LE RECTEUR SORTANT L. TRASENSTER.

MESSIEURS,

Arrivé au terme de ma carrière rectorale et professorale, je vous demande la permission de vous entretenir des principaux résultats obtenus, pendant les six dernières années ; mon but est de rendre hommage à ceux qui ont fait entrer les Universités de l'État dans une ère nouvelle, et surtout de rappeler ce qui manque encore à nos moyens d'instruction et à notre organisation.

Une institution scientifique a, comme la vie humaine, ses joies, ses tristesses et ses espérances. Cela est vrai surtout en Belgique, de l'enseignement public, qui depuis 1830 a rompu avec les traditions de tous les autres pays, et qui est profondément affecté par les revirements des majorités politiques.

Notre Université a cependant de nombreux motifs de satisfaction ; mais il reste encore beaucoup à faire pour lui assurer les conditions que réclame l'accomplissement de son importante et patriotique mission.

J'ai eu la bonne fortune d'arriver au Rectorat sous un ministère qui plaçait l'enseignement public au premier rang de ses préoccupations. Il venait de donner aux Universités de l'État un témoignage d'éclatante sympathie en obtenant des Chambres des crédits importants pour leurs installations ; il avait à cœur de faire enfin cesser l'infériorité dans laquelle se trouvaient nos hautes écoles, comparées aux institutions similaires des pays voisins.

Mes collègues, M. l'Administrateur et moi, nous n'avons eu qu'à seconder sa vive sollicitude pour l'avenir intellectuel de la Belgique.

Parmi nos sujets de satisfaction, nous pouvons constater la population croissante de notre Université, qui en six ans s'est élevée de 1045 étudiants à 1493, soit une augmentation de 448 étudiants, ou de 43 p. c.

Dans ce nombre se trouvent comprises les étudiantes, dont la présence sur nos bancs ne date que de quatre ans. Leurs succès prouvent combien leurs aspirations sont légitimes et honorables. Ils

auront pour conséquence d'obliger, tôt ou tard, les pouvoirs publics à organiser, pour les jeunes filles, un enseignement moyen comparable à celui qui existe actuellement chez presque tous les peuples civilisés.

Les crédits alloués pour les installations universitaires tant par l'État que par la ville de Liége, nous ont enfin ouvert la perspective de pouvoir bientôt rivaliser avec les grandes Universités étrangères.

Sans doute, les discussions pour le choix des emplacements, les lenteurs administratives dans tout ce qui concerne l'élaboration, l'approbation et l'exécution des plans, nous ont fait perdre un temps précieux. Néanmoins, quatre Instituts sont en pleine activité, un cinquième va être ouvert et la construction de trois autres vient d'être adjugée et a reçu un commencement d'exécution. Ce sont là d'heureux et importants résultats.

J'ajouterai que des avant-projets, élaborés avec le concours du corps professoral, permettront, moyennant des crédits supplémentaires, relativement peu considérables, d'ériger, pour l'Université de Liége, un ensemble d'édifices, dont nulle part on ne trouverait l'équivalent dans une situation aussi favorable, au point le plus central d'une grande ville.

Outre cet ensemble, qui s'achèvera tôt ou tard, il reste à améliorer le service si important des cliniques par la transformation des locaux qui leur sont affectés.

*
* *

L'enseignement universitaire, dont le domaine s'étend chaque jour, avec le progrès des arts et des sciences, avec l'activité et les évolutions de la vie sociale, a vu s'ajouter de nombreux cours aux cours existants. Il n'est pas inutile de les énumérer pour montrer que nos programmes ne restent pas stationnaires et que les cadres du personnel doivent continuellement s'élargir.

Voici, par Faculté, les cours nouveaux qui ont été créés depuis six ans :

Faculté des sciences et Écoles spéciales.

Théorie de l'électricité, électro-technique et exercices électro-techniques donnés à l'Institut Montefiore.

Cours d'analyse des produits industriels.

Géographie industrielle et commerciale.

Description des machines et théorie des mécanismes.

Cours de grapho-statique.

Cours de géométrie projective.

Cours d'astro-physique.

Faculté de médecine.

Création d'une chaire spéciale d'ophthalmologie et de clinique ophthalmologique, ainsi que d'un cours spécial de physiologie des organes des sens.

Clinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Quatre services de policlinique ou de consultations gratuites.

Cours sur l'analyse organique et la falsification des denrées alimentaires.

Cours de bactériologie pathologique.

Faculté de philosophie et lettres.

Cours d'histoire contemporaine.

Cours et exercices de diction et de débit oratoire.

Cours de sanscrit.

Cours de géographie générale.

Cours d'histoire ancienne de l'Orient.

Cours de droit musulman.

Exercices spéciaux sur la philosophie.

Cours de langues et de littératures germaniques.

Histoire politique interne de la Belgique, portée d'une leçon à trois par semaine.

Cours de paléographie et de diplomatique.

Faculté de droit.

Cours sur les matières spéciales du droit public.

—

Indépendamment de tous ces cours nouveaux, les exercices pratiques ont pris une extension considérable dans les Facultés des sciences et de médecine.

Ce complément essentiel des études supérieures a reçu une féconde impulsion par l'institution des assistants, régularisée par l'arrêté royal du 21 janvier 1882 et rendue nécessaire par la construction des nouveaux Instituts.

Des exercices ont aussi été introduits, et avec un plein succès, dans plusieurs cours de la Faculté de philosophie. Cette Faculté a demandé l'adjonction d'assistants chargés de seconder les professeurs dans des séances spéciales, analogues à celles des séminaires germaniques et de l'École des hautes études de Paris. J'espère qu'elle ne tardera pas à obtenir un commencement de satisfaction.

Il est cependant profondément regrettable que, malgré les vœux des Universités, malgré l'absence de toute garantie de savoir à l'entrée, la candidature en philosophie, préparatoire au droit, puisse se faire en un an, comme s'il était possible d'acquérir sérieusement, dans cet espace de temps, les connaissances philosophiques, littéraires et historiques qu'exigent les professions juridiques.

Les programmes des Facultés de droit, dans toutes les Universités belges, sont restées stationnaires en ce qui concerne les matières enseignées. Depuis cinquante ans, aucune innovation importante n'y a été introduite.

A quoi tient cette situation exactement la même dans toutes ces Facultés? Sans nul doute à ce qu'elles sont principalement constituées pour la partie professionnelle des carrières juridiques, et que la plupart des branches du droit, quoique se perfectionnant, ne subissent pas de profondes modifications. Ajoutons que les cours de droit sont ici si bien coordonnés et si complets que beaucoup d'étudiants se dispensent de faire des recherches en dehors de leurs cahiers.

Mon honorable prédécesseur, avec son autorité spéciale, regrettait, dans le rapport triennal 1871-1873, de voir les étudiants, en général, se contenter

d'un travail de mémoire; il indiquait, comme moyen de stimuler leur activité, « la création de cours » pratiques, où ils pourraient se livrer à des tra- » vaux individuels sur les matières de l'enseigne- » ment qui leur est donné et qui exigent de leur » part quelques recherches, de la réflexion, en un » mot, quelques efforts intellectuels ».

Jusqu'ici cependant les exercices pratiques n'ont pas été régulièrement organisés dans les Facultés de droit; ils sont réduits aux conférences que les professeurs veulent bien s'astreindre à faire.

Mais une lacune très grande existe dans les programmes de nos Universités et de la plupart des Universités étrangères.

Cette lacune, je l'ai signalée dès mon entrée en fonctions comme Recteur; j'y ai insisté en diverses occasions, et je lui ai consacré mon discours rectoral de l'année dernière.

A une époque où les questions politiques, sociales et économiques acquièrent une importance si prépondérante, dans un pays où les citoyens prennent une si large part aux affaires publiques comme mandataires électifs, fonctionnaires supérieurs, publicistes, administrateurs de grandes sociétés, il est inconcevable que les Universités n'aient pas une section spéciale pour l'enseigne-

ment des sciences politiques et sociales et qu'elles restent, sous ce rapport, suivant l'expression de Guizot, « trop loin du monde réel ».

Aussi, je ne crains pas de l'affirmer : malgré la lenteur avec laquelle s'introduisent les innovations dans l'enseignement supérieur, le temps n'est pas éloigné où personne ne comprendra qu'une pareille lacune ait subsisté si longtemps ! Il est vrai que l'histoire contemporaine n'a figuré dans nos programmes qu'à partir de 1879 et elle n'est encore exigée dans aucun examen universitaire.

Sans doute, on est en face d'une grave difficulté.

Les professeurs nous manquent pour enseigner la plupart des matières qui devraient faire partie de la section à créer. A défaut de cours, il n'a pu se former des maîtres. Aussi, je crois devoir appeler sur ce point l'attention des jeunes docteurs, qui auraient la vocation et les aptitudes nécessaires pour ambitionner une des futures chaires universitaires. Ils devraient aller compléter leurs connaissances, par des études très sérieuses, dans les Écoles et les Facultés étrangères que j'ai signalées l'année dernière.

*
* *

Je crois devoir insister de nouveau sur un vice capital dont souffre l'enseignement universitaire de l'État. Notre Société universitaire a une organisation très défectueuse; les attributions des autorités sont mal définies, notre institution manque d'unité, de cohésion, d'influence légale sur ses destinées.

Lorsqu'en 1876, l'homme d'État illustre qui a fait des questions d'enseignement l'objet de ses constantes méditations, ému de voir proposer, à titre définitif, le système des jurys combinés, réussit à faire balayer une institution bâtarde, qui assujettissait l'un à l'autre l'enseignement de l'État et l'enseignement libre, il eut soin de déclarer :

« Dans nos Universités investies d'une autono-
» mie plus grande, recevant une organisation qui
» leur donne sur elles-mêmes une action plus effi-
» cace, dans nos Universités largement dotées,
» nous aurons à placer les arsenaux de cette défense
» nationale dont j'ai parlé ailleurs. »

La loi de 1876 avait déblayé une situation qui était l'objet de nombreux griefs; sans doute elle appelait des compléments, notamment plus de liberté dans l'exercice des professions libérales, des garanties plus sérieuses dans les conditions de recrutement de la magistrature.

Elle devait surtout avoir pour conséquence d'assurer aux Universités de l'État une large dotation, « une autonomie plus grande et une action plus efficace sur elles-mêmes ».

Un seul point a pu être réalisé, celui d'une intervention plus généreuse de l'État dans les installations et le matériel.

Les questions d'organisation n'ont pu malheureusement être abordées et il convient de faire ici la part de toutes les responsabilités.

La plupart des membres des Chambres ont peu approfondi les questions d'enseignement supérieur; il incombe surtout aux hommes spéciaux de formuler des solutions rationnelles et pratiques.

Or, il faut bien l'avouer : il existe de grandes divergences dans les opinions des professeurs des Universités de l'État sur les principaux problèmes en discussion; les difficultés se compliquent encore des exigences des Universités libres, largement représentées dans les Chambres.

Parmi les professeurs de l'État, quelques-uns semblent trop oublier qu'après 1830 la Belgique est entrée dans une voie audacieuse; qu'en fait elle a créé, en matière d'enseignement, un état de choses qu'on peut et qu'on doit améliorer, mais

que doivent subir ceux mêmes qui le déplorent. Les récriminations ne peuvent ressusciter un passé détruit depuis plus d'un demi-siècle. Il faut savoir accepter les conséquences de notre situation parlementaire, les nécessités de droit et de fait qui s'imposent. A un régime sans précédent, il faut des solutions nouvelles, si on veut asseoir l'enseignement supérieur sur des bases dignes et stables.

La nécessité de constituer l'autonomie des Universités de l'État dans des conditions compatibles avec la responsabilité du Gouvernement, est devenue impérieuse en face de l'autonomie des Universités libres et de l'âpreté des luttes politiques sur le terrain de l'enseignement.

Guizot, en 1834, dans un mémorable rapport, disait excellemment :

« Il importe à la prospérité comme à la bonne » direction de l'instruction publique, que les » hommes qui s'y vouent soient investis, dans leur » modeste situation, d'un haut degré de dignité, » de consistance, et animés d'un esprit commun » et permanent, double but qui ne serait point » atteint s'ils n'étaient pas gouvernés par quelques- » uns de ces principes, et unis entre eux par quel- » ques-uns de ces liens qui fortifient et grandissent

» les individus, en les arrachant à l'égoïsme ou à » la faiblesse de l'isolement. A cette condition seule, » les établissements d'instruction publique peuvent » répondre à ce que leur demande la Société.

» On a trop souvent méconnu les différences pro- » fondes qui séparent les services dans lesquels » il s'agit uniquement de faits matériels, comme » la perception des impôts, et les services qui s'ap- » pliquent à des faits moraux, comme la propaga- » tion des saines études et l'éducation de la jeu- » nesse. Pour les services matériels, la puissance » du mécanisme est suffisante; pourvu que chaque » rouage exécute sa fonction, la machine marche » et le but est atteint.

» Il n'en est pas de même des services moraux ; » comme ils sont d'une autre nature, ils ne s'ac- » complissent aussi qu'à d'autres conditions ; il leur » faut quelque chose de plus fixe, de plus libre et » pour ainsi dire une organisation vivante qui, » dans certaines limites se développe, agisse, sub- » siste par elle-même, et ne puisse pas être dé- » truite ou modifiée selon les idées d'un jour et par » un simple acte d'administration. »

La différence profonde que fait ressortir Guizot, entre les services purement administratifs, s'occupant de faits matériels, et les services moraux,

cette différence si peu contestable est généralement peu comprise en Belgique.

Je crois de mon devoir d'insister, et avec une entière franchise, sur les fausses appréciations qui règnent encore sous ce rapport dans les régions politiques.

On y est enclin, quand il s'agit des nominations, à tenir très peu compte de l'opinion des représentants du Corps enseignant, c'est-à-dire des hommes les plus compétents et dont la responsabilité est la plus sérieuse.

Et ce n'est pas chez moi une opinion de circonstance. Dès 1881, si vous me permettez de me citer moi-même, je disais à cette même tribune :

« Les mesures les plus graves ont parfois été » prises, les nominations les plus importantes ont » été faites sur l'avis tantôt du Recteur, tantôt de » l'Administrateur, tantôt sur les propositions de » l'Administration centrale, tantôt enfin par l'ini- » tiative personnelle du Ministre, subissant quel- » quefois des préoccupations ou des pressions qui » n'étaient pas inspirées par le véritable intérêt de » l'enseignement public. »

Je me plais toutefois à le déclarer : pendant mon Rectorat, aucune nomination n'a été faite, dans le Corps enseignant, en dehors des présenta-

tions universitaires. J'ai rendu, sous ce rapport lors de l'inauguration des Instituts, un hommage public à M. Van Humbéeck, hommage que je suis heureux de répéter aujourd'hui qu'il est descendu du pouvoir (1). Sans doute, l'honorable Ministre exigeait que les titres de ceux qui devaient obtenir la préférence fussent établis d'une manière incontestable. Aussi, j'ai toujours eu soin de con-

---

(1) Au banquet offert par le Corps professoral à l'occasion de l'inauguration des Instituts, je portais le toast à MM. les Ministres, et voici comment je m'exprimais en parlant des nominations faites par M. Van Humbéeck :

« On sait qu'il ne suffit pas d'avoir des édifices, il y a quelque » chose de plus essentiel : c'est d'avoir des maîtres. Quand une » chaire est à conférer, il faut chercher l'homme capable. Il est » quelquefois très pénible — et MM. les sénateurs et représen- » tants en savent quelque chose — d'écarter un homme très » honorable pour lequel on n'a que des sentiments de sympathie » et de lui préférer un savant avec qui on n'a jamais eu de » rapports, quelquefois même un étranger.

» Mais l'intérêt de l'enseignement doit primer toutes les ques- » tions personnelles, et, je puis le dire, chaque fois qu'on a » prouvé qu'une nomination était dictée par l'intérêt universi- » taire, M. le Ministre a toujours fait taire les considérations » secondaires. A ce titre, il mérite encore tous nos hommages. »

Dans sa réponse à cette partie du toast, « M. LE MINISTRE » remercie le Recteur d'avoir bien voulu rappeler les principes » qui l'ont guidé dans le recrutement du Corps professoral. » Chaque fois qu'une chaire a été vacante, il a eu en vue, avant » tout, l'intérêt de l'Université dans le choix du titulaire. Il a » considéré comme un devoir, parfois pénible, de mettre l'inté- » rêt de l'institution au-dessus des questions personnelles, » au-dessus des préférences mêmes de ses amis. »

(Extrait de la brochure sur l'Inauguration des Instituts universitaires.)

sulter officiellement ou officieusement soit les Facultés intéressées, soit les collègues compétents, chaque fois qu'il s'est agi de nommer à une chaire ou d'introduire un simple chargé de cours; jamais d'ailleurs, il n'y a eu de dissidence grave entre les avis des Facultés, du Recteur et de l'Administrateur.

M. Van Humbéeck, en témoignant les plus grands égards pour les présentations ou les avis des Universités, a montré qu'il plaçait très haut les intérêts et la dignité de ces grandes institutions. Il a ainsi honoré sa carrière ministérielle; il a légué un digne exemple à ses successeurs.

Mais les dispositions personnelles d'un Ministre ne constituent ni un droit, ni une garantie pour l'Université.

Des faits récents que je signale avec confiance à l'ancien et éminent professeur d'une Université belge, placé aujourd'hui à la tête de l'Instruction publique, ont prouvé les inconvénients de cette situation. Dans certains milieux, on persiste à considérer les Universités de l'État comme des places ouvertes à la faveur plus qu'au mérite.

Des solliciteurs sont tellement persuadés que des influences insaisissables, sans aucun lien avec nous, l'emportent de beaucoup sur les avis des

corps scientifiques directement intéressés et responsables des résultats, qu'ils ne se donnent même pas la peine de se faire connaître personnellement, ni aux chefs de l'institution, ni aux professeurs dont ils voudraient devenir les collègues. Ils se persuadent, à tort en ce qui concerne notre Université — je tiens à le redire — que les nominations se décident d'après des recommandations et sous des pressions extra-universitaires.

Cette situation est mauvaise : mauvaise pour le pouvoir qui est trop désarmé vis-à-vis des convoitises politiques; mauvaise pour le pays dont elle énerve la haute culture intellectuelle; mauvaise pour les postulants qui ne font pas les efforts nécessaires pour acquérir des titres scientifiques; mauvaise surtout pour les Universités de l'État.

Comme le dit si bien Guizot, elles ont besoin, pour remplir leur mission, d'une organisation vivante, qui, dans certaines limites, agisse par elle-même; il importe qu'elles ne soient pas à la discrétion d'influences indifférentes ou même parfois hostiles à leur prospérité.

C'est là un but important à poursuivre et à faire comprendre. J'ai cru devoir le rappeler encore une fois aux pouvoirs publics.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Ayant passé plus d'un demi-siècle à l'Université, comme étudiant d'abord, ensuite comme professeur, inspecteur des études et Recteur, j'ai eu avec la jeunesse studieuse de nombreux et agréables rapports. Avant de prendre congé de vous, je crois devoir vous présenter quelques observations que me dictent l'expérience et mon affectueuse sollicitude pour votre avenir.

J'ai suivi, dans les phases de leur carrière, beaucoup de jeunes gens, et, s'il m'est permis de rappeler des souvenirs de jeunesse, je vous dirai que j'ai connu très particulièrement un village des environs de Liége, mon village natal, d'où est sorti un nombre relativement élevé d'hommes qui, nés la plupart dans des conditions très modestes, sont arrivés, dans différentes professions, à des positions fort honorables. J'ai recherché les causes des succès qu'ils ont obtenus, et il me paraît utile de les constater.

Dès l'époque du régime hollandais, ce village possédait deux choses précieuses: une route royale et une école primaire.

Une route était alors une rareté; car il n'en existait ni dans la vallée de l'Ourthe, ni dans celle

de la Vesdre. En s'éloignant de la Meuse, il n'y avait, sur la rive droite, que la route de Liége vers Verviers et Aix-la-Chapelle par Herve et la route de Liége vers Spa et Malmédy par Beaufays et Louvegnez. Je rappelle ce fait pour vous montrer les progrès merveilleux réalisés depuis 1830.

Grâce au fondateur de notre Université, Guillaume Ier, qui plaçait l'enseignement à tous les degrés au premier rang des devoirs de l'Etat, une école avait été construite et convenablement dotée. Cette bienfaisante école a été pour plusieurs le point de départ du chemin qu'ils ont parcouru.

L'enseignement primaire donne non-seulement les connaissances élémentaires indispensables, mais il éveille et révèle les aptitudes intellectuelles. Les uns richement doués se désignaient pour des études supérieures; d'autres, fils de simples ouvriers, sentaient qu'ils pouvaient aspirer à une meilleure condition. Plusieurs de ceux-ci, après avoir débuté dans des emplois très subalternes, sont arrivés à diriger ou à fonder des maisons de commerce et des ateliers. Ils possèdent soit à Liége, soit dans d'autres localités, des établissements prospères.

Comment de modestes villageois sont-ils parvenus à conquérir dans les affaires, dans les professions d'ingénieurs et autres, un rang relativement élevé?

Les villageois ont en général un premier avantage, c'est une robuste constitution. Presque toujours au grand air, obligés de faire à pieds de longs trajets, ne connaissant ni les recherches du luxe, ni les raffinements de la bonne chère, ils sont trempés physiquement pour les fatigues de l'existence. C'est un grand élément de succès que je me plais à signaler, parce que dans nos villes il est trop peu apprécié.

Les exercices du corps ne sont pas assez en honneur dans les familles aisées et par suite dans la jeunesse des écoles. Sous l'influence des facilités de transport, celle-ci perd même de plus en plus l'habitude de la marche. Elle préfère, comme distraction, l'atmosphère chaude et enfumée des cafés et d'autres lieux de réunion, aux salles de gymnastique et d'escrime, aux jeux variés et aux nombreux exercices en plein air qui donnent au corps la santé et aux organes la souplesse et la vigueur. Le précepte : *Mens sana in corpore sano* est trop oublié !

L'observateur est attristé de voir tant de jeunes Belges, surtout parmi les citadins, si peu développés sous le rapport physique et si inférieurs aux Anglais et même aux Allemands.

Les campagnards ont un autre élément de suc-

cès et celui-là prépondérant. Dans leur village, ils ont vu tout le monde occupé sans distinction ni d'âge, ni de sexe, ni de fortune. Ils ont la sage et ferme croyance que, comme dit la Bible : « L'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler ». Cette conviction est le bon génie qui les protége dans les luttes de l'existence.

Élevés durement dans des familles habituées à l'économie, ils connaissent le prix des choses; ils s'attachent plus tard à dépenser moins que leurs revenus; ils arrivent ainsi à l'aisance et quelques-uns à la fortune.

Un avantage aussi du villageois, c'est de connaître tous ses concitoyens, de prendre part à leurs occupations, d'être en contact avec l'humble ouvrier comme avec le fermier propriétaire.

Arrivé jeune encore dans une ville de quelque importance, il observe d'autres mœurs, d'autres habitudes, d'autres idées; il peut ainsi comparer et se former le jugement. Aussi a-t-il, en général, un bon sens plus précoce que le citadin, un esprit plus pratique qui rachète ce qui peut lui manquer sous le rapport de la vivacité des conceptions.

Sans doute, le citadin instruit qui s'intéresse aux travaux et aux mœurs de la campagne, qui, en outre, sait voyager avec fruit, peut joindre à une

intelligence plus déliée des éléments de comparaison plus nombreux et devenir un homme très distingué.

Mais dans les familles aisées, ce n'est pas le grand nombre qui possède ces qualités saines et solides qui s'appellent l'amour du travail, le bon sens, l'esprit de conduite et d'économie qui distinguent le campagnard intelligent.

Personne d'ailleurs ne doit se faire d'illusions. Nous assistons à une transformation profonde de l'état social. Rien dans l'histoire n'approche de la révolution qui résulte des prodigieuses applications de la science, écloses depuis un demi-siècle. Les chemins de fer et la navigation à vapeur, en supprimant les distances, ont bouleversé toutes les conditions anciennes du monde économique. Ajoutez-y le concours puissant des inventions mécaniques, des applications de la chimie et de l'électricité et vous comprendrez que l'on ne peut encore qu'entrevoir les conséquences de tous ces grands faits.

Le résultat qui s'en dégage dès maintenant, c'est une marche continue vers une moindre inégalité des conditions; c'est la part chaque jour plus grande du travail dans la répartition des richesses (1).

(1) Voir notamment sur ces questions l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu, sur *la Répartition des richesses*, et la brochure de M. Pirmez, sur *la Crise*.

Le produit des capitaux va sans cesse en diminuant; les rentiers, les propriétaires terriens voient décroître leurs revenus.

L'aisance des oisifs devient souvent de la gêne pour leurs enfants, et si ceux-ci sont désœuvrés, les petits-enfants tombent dans une misère d'autant plus poignante qu'elle contraste avec la condition antérieure de leurs ascendants. La décadence est d'autant plus rapide, que pour dévorer les fortunes, le luxe, le jeu et le désordre s'allient fréquemment à l'insuffisance des revenus. Aussi voit-on rarement trois générations de la même famille posséder une terre importante.

En regard de cette réduction progressive du produit des capitaux, on constate que les salaires et la rémunération du travail augmentent.

Ce fait, en lui-même, n'est nullement regrettable. Il est juste et moral que l'homme laborieux et vaillant puisse vivre et élever sa famille et que le fainéant subisse la peine de l'oubli de ses premiers devoirs.

Mais combien sont imprévoyants les parents qui élèvent leurs fils pour en faire la proie de l'oisiveté ou ce que M. d'Haussonville, dans un langage familier et expressif, appelle « des gentilshommes fesse-lièvre ». Quel avenir s'ouvre devant les jeunes

gens, qui, rebelles à la sollicitude de leurs parents, se refusent à devenir des hommes utiles!

Chers étudiants, votre présence ici prouve que vous êtes tous convaincus de la nécessité de ne pas appartenir à la catégorie des propre-à-rien. Vous savez, comme on l'a dit, que la vie n'est pas une tente dressée pour le sommeil.

Cependant, parmi vous, ils sont nombreux encore ceux qui se persuadent que leur ambition doit se borner à conquérir un diplôme.

Certes, c'est un parchemin fort honorable et qui en vaut bien d'autres; il atteste que le porteur possède de l'intelligence, de l'instruction et surtout qu'il est apte à faire quelque chose. Mais il ne donne une carrière qu'à ceux qui le regardent comme un échelon nécessaire pour arriver plus haut.

Celui qui ne cherche rien au-delà peut se comparer à ce touriste qui, parti avec des compagnons pour gravir une haute montagne, s'arrête essoufflé à la première étape. Il voit de là, avec envie, les marcheurs courageux continuer leur ascension et atteindre des sommets, d'où leur vue s'étend sur d'immenses espaces. Lui redescend et à chaque pas son horizon se rétrécit; il finit par aller croupir dans le fond de la vallée, mécontent de lui-même et des autres.

C'est lorsqu'on a obtenu son diplôme qu'on doit savoir être quelqu'un dans la spécialité qu'on a choisie.

Il faut étendre sans cesse son instruction dans une direction déterminée et, lorsque les circonstances le permettent, faire des séjours au dehors, dans les centres intellectuels, pour en rapporter des connaissances plus approfondies, des comparaisons fécondes et la possession de l'une au moins des grandes langues étrangères.

J'ajouterai qu'au moment où chaque nation veut planter son drapeau sur toute plage et tout îlot inoccupé, il importe qu'un pays peuplé et industrieux comme la Belgique forme des pionniers, qui aillent dresser leur tente dans les contrées lointaines et qui puissent étendre les relations de la mère patrie.

Ceux qui ont obtenu de hautes distinctions dans leurs études ne doivent pas croire que les succès universitaires fixent sur eux tous les regards ; dans notre société fiévreuse, le public est singulièrement oublieux et les triomphes sans lendemain ne laissent pas plus de traces que ces météores qui brillent un instant pour disparaître dans l'obscurité.

Pour se faire sa place dans la lutte pour l'exis-

tence, il faut ajouter aux dons de l'intelligence cette autre force maîtresse : la volonté. Il faut, suivant la sagesse des nations, *s'aider soi-même.*

Beaucoup de jeunes gens et même d'hommes faits ne se rendent pas assez compte que la société est entraînée dans un tourbillon où les impressions du jour sont effacées par celles du lendemain. Compter sur une grande reconnaissance pour les services rendus, c'est se préparer des déceptions ; non certes que les hommes soient naturellement ingrats, mais ils sont distraits et absorbés par les faits du moment.

Dans l'intérêt de vos carrières et aussi de votre sérénité morale, gardez-vous et des prétentions démesurées et de ce qui souvent en est la conséquence : le découragement et les récriminations injustes contre les hommes et les choses.

Prenez pour exemple ces athlètes énergiques chez qui aucun mécompte n'a pu altérer ni la vigueur morale, ni la foi aux idées généreuses, ni le dévouement aux causes qu'ils ont servies.

S'il est un homme qui ait subi les plus cruelles épreuves, c'est l'illustre Thiers. Il a vu sombrer autour de lui tout ce qui avait été la passion de sa vie : la monarchie constitutionnelle qu'il avait contribué à fonder, la liberté qui était son culte,

la grandeur de sa patrie qui était son idole. Eh bien, voici ce que ce glorieux vétéran écrivait en 1873 à M. Jules Simon, qui voulait se retirer loin des luttes politiques :

« Que devrais-je donc faire, moi, avec mes » soixante-seize ans, et avec pas mal de dégoût » des hommes et des choses! Eh bien, je prends » l'univers comme Dieu l'a fait, et, soyez-en sûr, » il en a fait une grande et sublime chose, labo- » rieuse pour ceux qui l'habitent, mais où le prix » est pour ceux qui ont le courage de travailler et » de marcher jusqu'au bout. On n'a le mot de » l'énigme qu'à la porte de sortie, mais, en atten- » dant, le spectacle est sublime, et les émotions » qu'on y éprouve, mêlées de peines et de plaisirs, » valent bien qu'on s'y résigne. »

De ces lignes éloquentes, je voudrais surtout vous voir retenir cette grande sentence : EN CE MONDE, LE PRIX EST POUR CEUX QUI ONT LE COURAGE DE TRAVAILLER ET DE MARCHER JUSQU'AU BOUT.

Plus vous prendrez part aux labeurs qu'exigent les diverses carrières, plus vous serez équitables pour ceux qui agissent et se dévouent. Vous ne serez pas confondus avec ceux qui, comme on l'a dit, « ignorent leur ignorance »; vous ne tomberez pas dans le travers que M. Renan reprochait naguère aux jeunes Français :

« Le mal de notre temps, disait-il, c'est l'âpreté » dans les jugements; quelque chose de rogue et » de dur, un ton tranchant que l'on n'aurait raison » de prendre que si l'on était en possession de la » vérité absolue. — Et encore, je crois que celui » qui aurait ce privilège serait fort modeste. »

Mes jeunes amis! Au moment où pour la dernière fois j'ai l'honneur de monter à cette tribune, j'ai cru devoir m'entretenir assez longuement avec vous de ce qui vous attend dans la vie et vous donner ainsi un témoignage d'affectueuse sympathie. Mes conseils, j'en ai la confiance, seront ratifiés par tous ceux qui vous aiment, par tous ceux qui se préoccupent de votre avenir, de votre bonheur et de votre honneur. Mais c'est aussi le patriote qui vous parle. Le sort de la Belgique dépend surtout de la valeur intellectuelle et morale de ceux qui sont appelés à former les classes dirigeantes. Dans toutes les carrières, le nombre des hommes tout-à-fait à la hauteur de leur mission est insuffisant. Les fils de ceux qui se bercent de l'illusion d'être riches n'apportent pas, en général, à la société le concours que réclament les plus chers intérêts du pays.

Ayez donc tous à cœur d'occuper une place utile dans la ruche sociale; mettez votre ambition à

devenir des citoyens éclairés et dévoués ; soyez enfin, ce qui résume tout, soyez des hommes !

MES CHERS COLLÈGUES,

Les rapports si agréables, que je n'ai cessé d'avoir avec vous, le concours bienveillant et loyal que vous m'avez accordé pendant six ans, l'appui que j'ai constamment trouvé dans les Facultés, chaque fois qu'une nomination importante a dû être faite, me font un devoir bien doux de vous exprimer ma vive et profonde gratitude. Sans doute, ayant agité de nombreuses questions, et m'étant imposé la règle d'indiquer à côté de la critique la solution que je croyais la meilleure, je devais nécessairement rencontrer des divergences d'opinion. Les importantes discussions qu'ont soulevées parmi nous, les projets de révision des lois sur l'enseignement supérieur, ont toujours été empreintes de la courtoisie qu'inspirent des sentiments d'estime réciproque. Vous savez d'ailleurs que ma grande préoccupation, je dirai même ma passion, a été de contribuer aux progrès de l'enseignement supérieur, à la grandeur de notre chère Université.

Nous y voyons tous, non un intérêt restreint de famille, mais un intérêt national.

Elever la Belgique au rang qu'elle doit occuper dans le monde intellectuel, ouvrir des horizons larges et variés à la jeunesse studieuse, c'est le moyen de former dans toutes les carrières des hommes qui fassent honneur au pays et lui assurent de hautes destinées.

Quelque lentes qu'aient été les réformes obtenues, quel que soit le chemin qui nous reste à parcourir, je n'ai jamais connu le découragement.

La cause de l'enseignement public est celle de la civilisation ; elle participe à l'éternité de la science ; elle peut subir des entraves, elle est impérissable.

Je vous remercie encore, chers collègues, de tout ce que vous avez bien voulu faire pour m'aider dans la lourde tâche que j'avais acceptée. Croyez bien que ce n'est pas sans émotion que je vois cesser les rapports que j'ai eus avec vous ; je vous prie de me conserver une place dans votre souvenir. De mon côté, si je n'ai plus à intervenir officiellement dans vos actes et vos cérémonies, je n'en resterai pas moins, sous mes cheveux blancs et d'un cœur qui ne vieillit pas, dévoué à la famille dans laquelle j'ai passé un demi-siècle, et au grand intérêt que représente l'enseignement supérieur.

RAPPORT

SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1884-1885.

Pendant l'année académique 1884-1885, 1493 étudiants ont été immatriculés au rôle général. C'est 28 de plus que l'année dernière.

Ils se répartissent entre les quatre Facultés et les Écoles spéciales de la manière suivante :

Faculté de philosophie.	232 élèves,	dont	100	nouv.
» de droit . . .	336 »	»	90	»
» des sciences .	344 »	»	117	»
» de médecine .	245 »	»	61	»
Écoles spéciales . . .	336 »	»	99	»
Totaux.	1493 »	»	467	»

Des 1493 élèves inscrits, 135 sont étrangers et 1358 indigènes. Ceux-ci se répartissent entre les diverses provinces dans les proportions suivantes :

Province d'Anvers	21
» Brabant	74
» Flandre occidentale	12
» Flandre orientale	13
» Hainaut	120
» Liége	887
» Limbourg	79
» Luxembourg	77
» Namur	75
	1358

Les 135 élèves étrangers sont originaires des pays suivants :

Allemagne	14
Amérique	7
Angleterre	3
Autriche	1
Brésil	4
Bulgarie	4
Chili	1
Ecosse	1
Espagne	8
France	15
Grand duché de Luxembourg	7
Grèce	1
Hollande	17
Italie	11
Norwège	1
Pologne	10
Portugal	1
Roumanie	15
Roumélie	2
Russie	6
Turquie	6
Total	135

Nous avons eu à déplorer cette année la mort de trois étudiants : MM. Hubert Marneffe, d'Alleur, élève des 2e et 3e doctorats en médecine ; Adhémar Rogman, de Belcele, élève de la candidature en notariat, et M. Octave Colaux, de Patignies, élève du premier doctorat en médecine. La mort de ces jeunes gens, enlevés si prématurément, a causé dans la famille universitaire les plus douloureux regrets.

Examens.

Facultés.

1248 élèves ont pris inscription pour les examens devant les Facultés, pendant les trois sessions de l'année académique. Sur ce nombre :

1022 élèves ont été examinés.

657 ont été admis, dont :

395 d'une manière satisfaisante.
142 avec distinction.
91 avec grande distinction.
29 avec la plus grande distinction.

Dans les chiffres ci-dessus, sont comprises 14 étudiantes qui se sont présentées aux examens. 10 ont été admises : 3 pour la première épreuve et 2 pour la deuxième épreuve de la candidature en sciences naturelles ; 4 pour la candidature en pharmacie et 1 pour le diplôme de pharmacien.

Ce dernier diplôme a été obtenu par Mlle Jeanne Rademaekers, de Maeseyck, avec grande distinction

pour la première épreuve et avec la plus grande distinction pour la seconde épreuve.

Mlle Jeanne Rademaekers a ouvert courageusement et brillamment aux personnes de son sexe l'entrée à l'Université de Liége et l'entrée dans la profession de pharmacien.

Par sa tenue, son intelligence et son application, elle a donné un excellent exemple aux étudiants des deux sexes ; elle est appelée par ses connaissances et son aptitude à faire honneur à la profession qu'elle a embrassée, et que la Commission provinciale du Limbourg l'a autorisée à exercer. Je la prie de recevoir mes plus sincères félicitations.

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande distinction :

MM. *A.* FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1 De Coninck, G., d'Harlebeke.
2 Delaveux, G., de Liége.
3 de la Vallée-Poussin, L., de Liége.
4 Barlet, E., de Verviers.
5 Dumont, Ed., de Bruxelles.
6 Julin, Ar., de Liége.
7 Van den Kieboom, Al., de Huy.

MM. *B.* FACULTÉ DE DROIT.

1 Gérardy, Al., de Charneux.
2 Meyer, R., de Ledeberg.
3 Théate, Th., de Liége.
4 de Behr, F., de Liége.
5 Magnette, Ch., de Virton (1).

MM. *C.* FACULTÉ DES SCIENCES.

1 Denoel, M., de Bressoux.
2 Cerfontaine, P., de Teuven.
3 Henrotay, J., de Petit-Rechain.
4 Rocour, Ch., de Liége.

---

(1) M. Magnette a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

MM. *D.* Faculté de médecine.

1 Chauvin, G., de Liége.
2 Jacob, Ed., de Nandrin.
3 Roersch, Ch., de Bruges.
4 Corin, G., d'Ivoz-Ramet.
5 Kuborn, P., de Seraing.
6 Philippe, Ch., de Liége.
7 Malvoz, Er., de Huy.
8 Gustin, J., d'Ensival.
9 Moreau, J., de Couvin.
10 Gillet, C., d'Aubel (1).
12 Rademaekers, J., de Maeseyck.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont:

MM. *A.* Faculté de philosophie et lettres.

1 Barlet, E., de Verviers.
2 Decelle, E., de Liége (2).
3 Delhaise, A., d'Angleur (2).
4 Dumont, Ed., de Bruxelles.
5 Jottrand, A., de Fontaine-l'Évêque (2).
6 Julin, A., de Liége.
7 Mottard, M., de Liége.
8 Dessart, A., de Jemeppe-s-Meuse.
9 Lemaire, J., de Maestricht.
10 Masquelin, J., de Liége.
11 Mockel, A., d'Ougrée.
12 Petitqueux, Ed., de Dunkerque.
13 De Coninck, G., d'Harlebeke.
14 de Moffarts, F., de Liége.
15 Falaise, J., de Huy.

MM. *B.* Faculté de droit.

1 Coemans, F., de St-Trond (2).
2 Nassen, J., de Martenslinde.
3 Thiry, G., de Liége.
4 Collard, L., de Forêt.
5 Capitaine, A., de Liége.
6 Gonne, F., de Cologne.
7 Grégoire, M., de Jemeppe.
8 Hicguet, G., de St-Servais.
9 Moest, L., de Liége.
10 Bernimolin, Ed., de Liége.
11 Lambert, Ch., de Paris.
12 Marcotty, G., de Jemeppe.
13 Van Assche, P., d'Anvers.
14 de Rosen, J., de Tihange.
15 Mille, G., de Tavier.
16 Niffle, Ed., de Thuin.
17 Orban, Os., de Statte lez-Huy.
18 Trillet, G., d'Ensival.
19 Waroux, J., de Liége.
20 Klein, Ch., de Wiltz.

---

(1) M. Gillet a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Decelle, Delhaise, Jottrand et Coemans ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

MM. *C.* FACULTÉ DES SCIENCES.

1 Boens, J., de Mettet.
2 Buttgenbach, F., d'Ensival.
3 Defize, A., de Fexhe-Slins.
4 De Marteau, J., de Liége.
5 Gomez, E., de Seraing.
6 Lequeux, Ed., de Dinant.
7 Polis, A., de Stembert.
8 Bormans, J., de Mielen-sur-Aelst.
9 Palante, H., de Liége.
10 Roland, L., de Liége.
11 Corin, J., de Ramet-Ivoz.
12 Hogge, A., de Liége.
13 Mahaim, A., de Momignies.
14 Masius, J., de Liége.
15 Nihoul, Ed., de Flémalle-Haute.
16 Tart, Émile, de Liége.
17 Dejardin, A., de Liége.
18 Etienne, N., de Liége.
19 Grosjean, A., de Lambermont.
20 Hermant, J., de Hasselt.
21 Damry, A., de Liége.
22 Bourgeois, Ed., de Liége.

MM. *D.* FACULTÉ DE MÉDECINE.

1 Bremken, H., de Liége.
2 Englebert, D., de Herve (1).
3 Felon, L., de Liége.
4 Clermont, E., de Verviers.
5 Colson, Ch., d'Eelen.
6 François, E., de Binche.
7 Petit, F., de Charneux.
8 Van Clève, L., de Liége.
9 Cornil, F., de Châtelet.
10 Van Beneden, A., de Jupille.
11 Delsaux, E., de Liége.
12 Sarolea, L., de Hasselt.
13 Quix, J., de Holtum.
14 Bost, A., de Hodimont (1).
15 Dossin, J., de Liége (1).
16 Goyens, L., de Saint-Trond (1).
17 Lacroix, Oc., de Petit-Rechain (1).
18 Chauvin, G., de Liége.
19 Delsalle, Ad., de Huy.
20 Géradon, H., de Horion-Hozémont.
21 Gustin, J., d'Ensival.
22 Bureau, N., de Nalinnes (1).
23 Rademaekers, J., de Maeseyck.

---

(1) MM. Englebert, Bost, Dossin, Goyens, Lacroix et Bureau ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

Ont obtenu la distinction :

MM. *A.* FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

1 Pastur, P., de Marcinelle.
2 Albert, E., de Tongres (1).
3 de Lamberts, W., de Liége (1).
4 Falaise, J., de Huy.
5 Peléeheid, L., de Cornesse.
6 Uyttebroeck, V., de Hougaerde.
7 Van den Kieboom, A., de Huy.
8 Fontaine, M., de Warnant-Dreye (1).
9 Grisard, J., de Liége.
10 Herman, St., de Gomzé-Andoumont.
11 Demeur, E., de Kain.
12 Destexhe, Ed., de Liége.
13 Henrard, M., de Montzen.
14 Henrotay, H., de Looz-la-Ville.
15 Mawet, Er., de Chênée.
16 Verheggen, Ch., de Virton.
17 Chaumont, L., de Herstal.
18 Piette, N., de Bressoux.
19 Hamès, L., de Beckerich.

MM. *B.* FACULTÉ DE DROIT.

1 Cornet, Ed., de Soumagne.
2 Leclerq, N., de Dison.
3 Mengelbier, J., de Verviers.
4 Rahlenbeck, G., de Dalhem.
5 Fortamps, G., de Villers-le-Bouillet (1).
6 Haversin, C., de Hour.
7 Magniet, D., de Maeseyck (1).
8 Troupin, J., de Verviers.
9 Delvaux, H., de Liége (1).
10 Lacroix, H., de Battice.
11 Monjoie, Al., d'Assesses.
12 Fonsny, Ph., de Hodimont.
13 Monseur, E., de Liége.
14 Delacharlerie, C., de Rochefort.
15 Preud'homme, F., de Vinalmont.
16 Donneux, Ch., de Marche.
17 Neven, Ar., de Tongres.
18 Buisset, E., de Charleroi.
19 Cornélis, B., de Liége.
20 Delatre, G., de Mons.
21 Falisse, C., de Liége.
22 Haversin, Ed., de Hour.
23 Nagels, L., de Maeseyck.
24 Pastur, P., de Marcinelle.
25 Roger, Ch., de Tournay.
26 de Lamberts, F., de Nandrin.
27 Dochen, G., de Hannut.
28 Le Seigne, Ad., de Monceau-sur-Sambre.
29 Mahaim, Er., de Momignies.
30 Mouton, Al., de Liége.
31 Neujean, X., de Liége.
32 Thomas, J., de Leuze.
33 Anciaux, F., de Charleroi.
34 Neef, Ch., de Tilff.
35 Philippart, H., de Durbuy.
36 Hodeige, V., de Grivegnée.
37 Jacob, V., de Warsage.
38 Jadoulle, J., de Tongres.
39 Lepère, J., de Loncin.
40 Moreau, L., de Herve.
41 Terfve, J., de Nessonvaux.
42 Spirlet, E., de Liége.

---

(1) MM. Albert, de Lamberts, Fontaine, Fortamps, Magniet et Delvaux ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM. *C.* Faculté des sciences.

1 Duquenne, L., de Liége.
2 Eyben, H., de Chênée.
3 Leenders, J., de Liége.
4 Limet, Ar., de Huy.
5 Sarlet, P., de Herve.
6 Demany, L., de Liége.
7 Coumont, Er., de Verviers.
8 Gaspard, Ed., de Seraing.
9 Herzet, Al., de Herve.
10 Lowis, L., de Munster-Bilsen.
11 Devahif, O., de Freux.
12 Henrotte, Al., de Liége.
13 Lucion, M., de Liége.
14 Rutten, A., d'Oreye.
15 Fritz, J., de Dolhain.
16 Ledoux, D., de Dilsen.
17 Maricq, P., de Montigny-sur-Sambre.
18 Périsse, J., de Liége.
19 Gabriel, L., d'Awans-Aywaille.
20 Mélon, M., de Limont.
21 Verbiest, Stéphanie, d'Ostende.
22 Legrand, A., de Herve.
23 De Marteau, J., de Liége.
24 Lecrenier, A., de Huy.
25 Even, Ch., de Bouillon.
26 Willems, L., de Houtain-St-Siméon.

MM. *D.* Faculté de médecine.

1 Bormans, D., de Mielen-sur-Aelst.
2 Libotte, E., de Liége.
3 Reydams, H., de Moll.
4 Sarolea, Er., d'Ostende.
5 Lacroix, Oct., de Petit-Rechain.
6 Bremken, H., de Liége.
7 Smalbach, P., de Vaals (1).
8 Hiriart, J., de Montevideo.
9 Mouton, L., de Liége.
10 Delsalle, Ad., de Huy.
11 Schoofs, L., d'Aerschot.
12 Chapelle, J., de Malonne.
13 Dumont, P., de Verviers (1).
14 Felon, L., de Liége.
15 Detienne, A., de Huy.
16 Herman, M., de Herstal.
17 Lambrette, A., d'Ensival.
18 Melon, C., de Ligney.
19 Tilman, E., de Hannut.
20 Collard, Ed., de Pailhe.
21 Goffin, H., d'Ans.
22 Jamsin, S., de Fléron.
23 Léonard, J., de Verviers.
24 Rifflart, J., de Malonne.
25 Coirbay, L., de Liége.
26 Collette, J., de Cornesse.
27 Duchâteau, J., de Tihange.
28 Foettinger, Al., de Liége.
29 Griffé, M., de Saint-Denis.
30 Hardy, G., de Liége.
31 Labeye, L., de Bolland.

---

1) MM. Smalbach et Dumont ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

32 Roskam, G., de Viemme.
33 De Creeft, P., de Gand (1).
34 Mattlet, J., de Bas-Oha (1).
35 Vanderesse, L., de Jauche (1).
36 Hermesse, J., de Jupille.
37 Moreau, J., de Couvin.
38 Senny, G., d'Awans-Aywaille.
39 Semertier, Ch., de Gand (1).
40 Van Beneden, L., de Maestricht (1).
41 Hussin, L., de Wastinnes.
42 Labouverie, L., de Tilleur.

Écoles spéciales.

Sur 261 élèves qui ont été examinés, 200 ont été admis, dont :

7 avec la plus grande distinction.
10 avec grande distinction.
40 avec distinction.
143 d'une manière satisfaisante.

35 élèves se sont présentés à l'examen final ; tous ont été diplômés :

14 en qualité d'ingénieurs honoraires des mines.
4 en qualité d'ingénieurs civils des mines.
6 en qualité d'ingénieurs civils des arts et manufactures.
6 en qualité d'ingénieurs civils mécaniciens.
6 en qualité d'ingénieurs électriciens.

Voici les noms des élèves qui ont obtenu la plus grande distinction :

MM.

1 Tasté, Alb., de Verviers.
2 Thiriart, L., de Liége.
3 Regnier, H, de Jupille.
4 Rogowski, M., de Bojanowka.
5 Cruysmans, H., d'Anvers.
6 Castermans, C., de Liége.
7 Becker, H., de Liége.

---

(1) MM. De Creeft, Mattelet, Vanderesse, Semertier et Van Beneden ont obtenu la distinction dans deux concours différents.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1 Habets, P., de Liége.
2 Schmidt, F., de Liége.
3 Frenkel, Art., de Berdichen.
4 Timmerhans, Ch., de Liége.
5 Henrotte, Jos., de Liége.
6 Braeke, G., de Nieuport.
7 Masson, Ém., de Huy
8 Demeuse, Ad., de Saintes.
9 Zoude, Emm., de Poix.
10 Jona, E., de Biella.

Ont mérité la distinction :

MM.

1 Barlet, H., de Verviers.
2 Roersch, L., de Liége.
3 De Gandt, Fer., de Binche.
4 Picard, G., de Bruxelles.
5 Libotte, Ed., de Liége.
6 Bogaert, H., de Charleroi.
7 Laszcz, Th., de Stanisrewicsz.
8 Mercurian, S., de Smyrne.
9 Delruelle, J., de Liége.
10 Schmidt, Éd., de Liége.
11 Faucan, J., de Liége.
12 Hargot, Ch., de Ouen-l'Aumône.
13 Defacqz, Ch., de Roux.
14 Robert, J., de Liége.
15 Lambert, H, de Dampremy.
16 Lejeune, O., de Comblain.
17 Piérard, Ém., de Gimnée.
18 Van Breusse, Ém., de Mons.
19 Thiry, L., de Huy.
20 Pirau, J., de Grivegnée.
21 Janssen, Alph., de Bruxelles.
22 Ralli, G., de Constantinople.
23 Misonne, O., d'Ampremy.
24 Angier, Ralph., de Londres.
25 Bougnet, Eug., de Jemeppe.
26 Janssen, C., de Liége.
27 Warnier, Ém., de Couthuin.
28 Van de Wyer, Gust., d'Anvers.
29 Grodzicki, F., de Debica.
30 Lechat, Emm., de Liége.
31 Francken, O., de Grâce-Berleur.
32 De Rossius, Ch., de Liége.
33 Merlot, J., de Liége.
34 Hooper, Th., de Nicaragua.
35 Lissitsian, S., de Tiflis.
36 Bertemati, C., de Xérès.
37 Poncelet, Eug., d'Orsinfaing.
38 Close, E., de Liége.
39 Laurent, Ch., de Binche.
40 Van Vloten, P., d'Ixelles.

Examens scientifiques.

12 élèves se sont présentés devant la Faculté de droit : 4 pour la candidature en droit, 2 pour le deuxième doctorat, 2 pour la première épreuve du doctorat en sciences politiques et administratives, 3 pour la seconde épreuve et 1 pour l'épreuve unique.

Parmi ces élèves, 4 ont été ajournés, 6 admis d'une manière satisfaisante, 2 avec distinction, savoir :

MM. Urlatziano, Stéphan, de Bucharest (candidature en droit), et Woot de Trixhe, Louis, de Waleffe (épreuve unique du doctorat en sciences politiques et administratives.)

Concours universitaire.

M. Snyers, Paul, de Noville, assistant à la Faculté de médecine, reçu docteur en 1881, ayant obtenu dans les trois épreuves réunies 105 points sur 150, a été proclamé premier en sciences médicales proprement dites, par arrêté du 30 juillet 1885, pour son mémoire sur la pathologie des néphrites chroniques.

Administration universitaire.

M. Folie, administrateur-inspecteur, a été appelé à la direction de l'Observatoire de Bruxelles; il a quitté l'administration de l'Université, tout en conservant la direction de l'Observatoire de Cointe et le cours d'astronomie physique.

M. Folie, qui s'est fait connaître comme mathématicien et astronome, s'est surtout préoccupé de la partie scientifique de ses fonctions. Dévoué à l'Université, il a donné tous ses soins aux installations et a toujours secondé toutes les nominations et toutes les mesures qui pouvaient contribuer à sa prospérité.

M. Stanislas Bormans, par arrêté royal du 24 juin 1885, a été appelé à remplacer M. Folie. M. Bormans

est de la famille universitaire par son père, le digne et vénéré collègue qui a laissé parmi nous de si honorables souvenirs; il est de la famille scientifique par sa qualité de membre de l'Académie de Bruxelles. Il apportera, je n'en doute pas, aux intérêts élevés que représente l'Université un dévouement aussi actif qu'éclairé.

Personnel enseignant.

Décès.

L'Université a fait le 19 mars une perte aussi douloureuse qu'imprévue. Un collègue que nous aimions tous pour ses qualités aimables, pour son dévouement à l'Université, pour la conscience et le talent avec lequel il remplissait ses fonctions, Théodore de Savoye nous a été enlevé inopinément. Cette mort a été un grand deuil pour l'Université. Le Recteur, au nom de l'Université; M. Nypels, au nom de la Faculté de droit; M. Delsaux, au nom des étudiants, ont exprimé sur sa tombe les sentiments qui remplissaient tous les cœurs.

Il y a huit jours, l'Université était encore frappée dans ses affections par la mort, hélas! trop prévue, d'un autre collègue, qui, pendant près de cinquante ans, avait rendu d'inoubliables services à l'Université, à l'École des mines et à son pays. Joseph Chandelon, qui avait atteint l'âge de l'éméritat le 19 mars 1884, avait dû, par raison de santé, renoncer depuis un an à l'enseignement; mais il avait toutefois conservé l'inspection des études à l'École des mines.

Entré en 1836 dans les fonctions universitaires, il en avait successivement gravi tous les degrés. Comme professeur, il captivait et entraînait les élèves, et il avait créé un cours de chimie industrielle fort remarquable. Il unissait à un degré éminent le talent d'exposition, la science et le choix judicieux des faits et des observations, la connaissance et la critique des procédés industriels.

Dévoué à ses élèves, les aimant avec une bonté paternelle, il inspirait à tous une profonde et respectueuse affection.

Peu d'hommes de science ont été autant que lui appelés à remplir d'honorables missions. Il a figuré, et partout avec honneur, dans les corps constitués et commissions de tout genre : Commission médicale, Commission des Hospices, Conseil communal de Liége, Académie de médecine, jurys des Expositions universelles, Commissions de salubrité publique, de police industrielle, de surveillance de l'École industrielle, etc., etc.

Inspecteur général des fabriques de produits chimiques, inspecteur des Etudes à l'Ecole des mines, c'était partout un fonctionnaire modèle.

Esclave du devoir et infatigable au travail, il a fait un grand nombre de rapports, de notices, de publications. Il n'a pas, malheureusement, assez ménagé ses forces ; il y a deux ans, il a été frappé d'une congestion qui faisait présager sa fin prochaine.

Aussi l'ovation qui lui fut faite l'année dernière à la Salle académique, si touchante et si imposante qu'elle fût, attristait ceux qui connaissaient son état de santé et qui voyaient à travers un voile funèbre les

hommages rendus alors à son caractère, à sa science, à son mérite, à ses nombreux travaux.

L'Université n'a pas eu la consolation de pouvoir rendre les derniers honneurs à ce collègue si digne et si distingué; mais elle lui conservera une place toute spéciale dans sa gratitude et dans ses plus affectueux souvenirs.

Les amis de Chandelon pleureront l'homme de cœur, d'un commerce si sûr et si agréable, d'une si grande abnégation et qui laisse parmi nous un si grand vide.

Nominations et Attributions.

Par arrêté royal du 22 octobre 1884, M. le professeur Spring a été chargé, en remplacement de M. Chandelon, du cours de chimie inorganique approfondie qui forme actuellement avec celui de chimie organique approfondie le cours unique intitulé : « Chimie générale approfondie ».

Par arrêté ministériel du 24 octobre 1884, M. Goret a été chargé du cours de chimie industrielle à l'École des mines, en remplacement de M. Chandelon, et autorisé à prendre le titre de professeur aux Écoles spéciales.

Par arrêté royal du 13 novembre 1884, M. le professeur Macors a été, sur sa demande, déchargé du cours de droit public, sauf à continuer à en donner transitoirement la partie générale ou théorique. Un arrêté récent du 3 octobre 1885 décharge M. Macors de la partie qu'il s'était réservée.

Par arrêté royal du même jour, le cours de droit public délaissé par M. le professeur Macors, a été placé dans les attributions de M. L. Houet, professeur ordinaire à la Faculté de droit, sous la réserve indiquée ci-dessus.

Un arrêté royal du 3 octobre courant, attribue à M. Houet le cours entier de droit public.

Par arrêté royal du 29 novembre 1884, M. J. Neuberg, répétiteur à l'École des mines, professeur à l'Athénée royal de Liége, a été nommé professeur extraordinaire à la Faculté des sciences. Ses attributions sont le cours d'algèbre supérieure, de calcul différentiel, de calcul intégral et des éléments du calcul des variations; le cours spécial d'algèbre et d'analyse pour les élèves de l'École des mines.

Par arrêté ministériel du même jour, M. le professeur Neuberg a été chargé de donner, aux élèves de l'École des mines, un cours d'éléments de géométrie projective avec les exercices graphiques et les interrogations qui s'y rattachent.

Par arrêté royal du 31 janvier 1885, M. Michel, chargé de cours à notre Université, a été nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand.

Par arrêté royal de la même date, M. le professeur Chauvin a été chargé du cours de l'histoire ancienne de l'Orient, que faisait M. Michel.

Par arrêté royal du 12 mars 1885, M. le professeur P. J. Namur a été déclaré émérite. Cet honorable collègue a bien voulu continuer à faire les cours dont il est chargé.

Par arrêté ministériel du 23 avril 1885, M. Ch. Fievez, astronome à l'Observatoire royal de Bruxelles,

a été chargé de donner à la Faculté des sciences, un cours d'astro-physique.

Par arrêté royal du 12 août 1885, M. Gérard Galopin, professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Gand, a passé en la même qualité à notre Université, pour faire le cours de droit civil en remplacement du regretté M. de Savoye.

M. le professeur Victor Thiry, avec un grand dévouement, avait bien voulu accepter de remplacer M. de Savoye pendant les trois derniers mois de l'année académique. Il a rendu ainsi un important service à l'Université et aux élèves de droit. Je tiens à l'en remercier au nom de tous mes collègues et au nom des étudiants.

Par arrêtés royaux du 12 septembre dernier, MM. les professeurs de Koninck et Le Paige ont été promus à l'ordinariat.

Par arrêté royal du 23 septembre dernier, M. Henri Dechamps, ingénieur civil mécanicien, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire à la Faculté des sciences en conservant ses attributions.

Par arrêté royal du 26 septembre, M. Catalan, professeur émérite, a été déchargé, sur sa demande, du cours d'analyse pure et de calcul des probabilités. Malgré les désirs et les instances de ses collègues, M. Catalan a cru, par raison de santé, devoir cesser d'enseigner.

Par arrêté royal de la même date, M. le professeur Le Paige a été déchargé du cours de compléments de géométrie descriptive et de compléments d'analyse, et chargé du cours d'analyse pure et de calcul des probabilités délaissé par M. Catalan.

Par arrêté royal de la même date, M. le professeur Neuberg a été chargé du cours de compléments de géométrie descriptive.

Par arrêté ministériel du 28 septembre, M. J. Deruyts, docteur en sciences physiques et mathématiques, assistant à la Faculté des sciences, a été chargé de donner, dans la dite Faculté, le cours de compléments d'analyse, abandonné par M. Le Paige.

Par arrêté ministériel de la même date, M. Henri Pirenne, docteur en philosophie et lettres, a été chargé de donner un cours de paléographie et de diplomatique aux élèves de la Faculté de philosophie et lettres.

Un arrêté ministériel du 30 septembre nomme agrégé spécial à la Faculté de médecine, M. le docteur Charles Firket, assistant à la même Faculté. Il est autorisé à faire un cours de bactériologie pathologique, qui se donnera une fois par semaine pendant toute l'année.

Enfin, un arrêté ministériel du 14 octobre courant, attribue à M. E. Ronkar, chargé de cours à notre Université, le cours de statique graphique à l'École préparatoire des mines.

Distinctions.

Par arrêté royal du 10 décembre 1884, le prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques (période de 1879-1883), a été décerné à M. Le Paige, professeur de géométrie supérieure, pour l'ensemble de ses importants travaux de géométrie supérieure et, en particulier, pour ses recherches sur les lignes et les surfaces du troisième ordre.

M. le professeur L. Frédericq a publié un livre intitulé : *Le corps humain, anatomie et physiologie populaire;* ce livre, qui a parfaitement atteint son but, a été couronné au concours pour le prix de Keyn.

Parmi les succès de nos collègues, je crois devoir signaler l'hommage rendu à deux d'entre eux par de grandes Universités étrangères.

Le gouvernement autrichien a fait des offres très brillantes à M. Van Beneden pour le décider à accepter la chaire de zoologie à l'Université de Prague. Ces offres, provoquées par cette Université, font honneur à la science, aux travaux et au talent de notre collègue.

M. Van Beneden les a déclinées du moment où il a pu avoir la certitude de posséder bientôt l'Institut zoologique qui lui permettra non-seulement de poursuivre ses travaux dans des conditions convenables, mais de pouvoir donner à son enseignement et aux exercices pratiques les développements qu'ils réclament. Tout en félicitant M. Van Beneden d'une démarche aussi flatteuse, nous nous applaudissons qu'elle n'ait pas abouti et nous remercions, au nom de l'Université, notre honorable collègue d'avoir préféré nous conserver son précieux concours.

Un autre de nos collègues, M. Fuchs, à l'âge de 36 ans, a vu l'Université de Prague et l'Université de Vienne faire des propositions pour se l'attacher ; M. Fuchs, appelé dans sa ville natale, pour y occuper une des positions les plus recherchées de l'Allemagne, n'a pu décliner des offres aussi séduisantes ; ajoutons que, quoiqu'ayant acquis droit de cité à Liége, où il s'était fait beaucoup d'amis, l'état de l'hôpital de

Bavière et de la clinique ophthalmologique répondait fort imparfaitement à ses aspirations scientifiques. C'est avec un profond regret que nous avons vu partir un collègue si distingué comme savant et comme professeur, et d'un caractère si sympathique.

Qu'on nous permette de constater que l'appel des Universités étrangères montre l'estime qu'elles accordent à l'enseignement de l'Université de Liége ; et d'un autre côté les propositions faites à M. Van Beneden, par une nation où les savants sont si nombreux, prouve que les intolérances nationalistes sont inconnues dans les pays qui pourraient bien mieux que nous se suffire à eux-mêmes.

Les élèves actuels et anciens de M. Catalan réunis à ses amis, lui ont offert son portrait peint par M. Delpérée, dans une séance publique tenue à la Salle académique le 7 décembre 1884. Dans cette belle cérémonie ont été rappelés les titres du savant et du professeur et les services rendus à la science et à l'enseignement par notre excellent collègue.

Une manifestation vraiment grandiose a été faite le 7 juin dernier à l'occasion du cinquantenaire de notre vénéré collègue Nypels. Vous l'avez tous présente à la mémoire. M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique a bien voulu présider, à la Salle académique, la cérémonie qui a été digne et émouvante. Elle a été suivie d'un banquet plein de cordialité. Le chef de l'ancien cabinet, des notabilités de la politique, de l'enseignement, de la magistrature ; M. le bourgmestre de Maestricht, avaient tenu à s'associer à la manifestation organisée par les étudiants avec le concours des collègues et des anciens élèves du sympa-

thique jubilaire. Une relation spéciale, qui est sous presse, rappellera tous les détails de cette belle fête destinée à honorer un des vétérans de l'enseignement, que nous sommes heureux de voir encore parmi nous, défiant les atteintes de l'âge.

Le Roi, sur la proposition de M. Thonissen, a daigné, à cette occasion, élever M. Nypels au grade de Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

S. M. a conféré des promotions et des nominations dans cet Ordre à plusieurs de nos collègues. Le 29 novembre dernier, celui dont nous déplorons la perte récente, M. Chandelon, était promu au grade de Commandeur; le 16 décembre suivant, M. Spring était nommé Chevalier.

Le 8 avril 1885, MM. Troisfontaines et Roersch ont été promus au grade d'Officier, et M. Kurth a été nommé Chevalier.

Installations universitaires.

J'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que l'Institut anatomique pourra être ouvert dans quelques jours.

J'ai le devoir d'exprimer la gratitude de l'Université à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qui a fait récemment adjuger la construction des Instituts zoologique et physiologique, ainsi que du complément du bâtiment de l'École des mines et du commencement de l'Institut chimique. L'on a mis partout la main à l'œuvre, et l'on a la certitude d'un prochain achèvement.

Les circonstances sont d'ailleurs favorables. Ces

importantes constructions donnent du travail à de nombreux ouvriers, et les prix de toutes choses sont tellement réduits, que les rabais obtenus sur les devis s'élèvent à 287.000 francs. Ces rabais offrent le moyen d'élever, dans les limites des crédits alloués, le bâtiment projeté au devant de la Salle académique, bâtiment qui doit permettre de dégager de nombreux services et de rendre possible l'achèvement de l'important Institut chimique.

Le succès de l'Institut électro-technique Montefiore, qui comptait cette année une trentaine d'étudiants, dont plusieurs sont des ingénieurs venus de divers pays d'Europe, a dû recevoir des agrandissements pour suffire à la population croissante qu'amènent sa réputation et les besoins auxquels il satisfait.

Il reste à combler une lacune importante, souvent signalée, et qui depuis des années est l'objet de projets : c'est la transformation des locaux affectés au service des cliniques.

L'hôpital de Bavière doit être reconstruit; c'est d'une nécessité incontestable, tant au point de vue de l'humanité que de l'enseignement. On peut d'ailleurs rebâtir cet hôpital graduellement, par le système des pavillons adopté maintenant partout. Un avant-projet dressé par M. Laurent Demany, de concert avec les professeurs compétents, démontre cette possibilité avec une dépense échelonnée sur cinq ou six exercices et qui n'approche pas de celle qu'on jugeait autrefois nécessaire. La Commission des Hospices, composée d'hommes très éclairés, est actuellement animée des dispositions très bienveillantes pour l'Université. Les mêmes sentiments existent à l'Administration com-

munale, et cependant jusqu'ici on n'est arrivé à aucune solution. Il en est de même pour la Maternité.

Je me permets de signaler aux diverses autorités une situation qui appelle toute leur sollicitude. Deux grands intérêts réclament qu'on agisse efficacement : l'intérêt des pauvres qui doivent recourir à la bienfaisance publique, l'intérêt de la science médicale et d'une institution, qui réunit aujourd'hui à Liége 1500 étudiants.

Publications.

Pendant l'année académique écoulée, le Corps enseignant a continué à faire de nombreuses publications. En voici la liste :

Dans la Faculté de philosophie.

M. J. Stecher. — 1° Troisième volume de Jean Le Maire de Belges.

2° Plusieurs notices dans la *Biographie nationale.*

3° Rapport sur le concours de Keyn. *(Académie royale de Belgique.)*

4° Rapport sur le glossaire de la geste de Liége.

5° Rapport sur le glossaire de Gilly-li-Nuisès. *(Bulletin de l'Académie.)*

M. A. Le Roy. — 1° Rapport sur un mémoire intitulé : Lao-Tsée et Schelling ; notices diverses. *(Bulletin de l'Académie.)*

2° Collaboration à la *Biographie nationale* (H. I. J.)

3° Articles de critique philosophique, historique, etc., dans divers journaux ou recueils périodiques.

M. J. Delbœuf, en collaboration avec M. le professeur **L. Roersch.** — 1° Éléments de grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen. (Liége, Desoer, 1885.)

2° Questions de philosophie et de science, troisième volume : Le Sommeil et les Rêves, considérés principalement dans leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire ; Le principe de la fixation de la force. (Paris, Félix Alcan, 1885.)

3° L'intelligence des animaux *(Revue scientifique,* 22 nov. 1884.

4° Troisième article sur la matière brute et la matière vivante l'origine de la vie et de la mort. (*Revue philosophique*, octobre 1884).

5° Divers articles dans le *Journal de Liége* et *la Meuse*.

M. L. Roersch. — 1° Éléments de grammaire grecque. (Gand, Clemm.) (En collaboration avec M. P. Thomas.)

2° Collaboration à la *Biographie nationale* (H.).

M. E. Hubert. — Comptes-rendus critiques dans la *Revue de l'Instruction publique*.

M. E. Monrose. — 1° Mémoires spleenitiques, Souvenirs d'artiste, de directeur, de professeur. (1re partie, 1885. Royez, éditeur.)

2° Conférences et entretiens sur l'art de la parole. (Nouvelle édition. Ed. Lebègue, *Office de Publicité.*)

3° Recueil de lectures choisies. (Seconde édition.)

M. L. Hames, élève du doctorat en philosophie et du cours spécial de philosophie de M. Delbœuf, a publié dans la *Revue philosophique :*

1° Comptes-rendus de deux ouvrages de L. Fischer :

Ueber das Princip der Organisation und die Pflanzenlehre (le principe de l'organisation et les plantes) ; *Der sogenannte Lebens-Magnetismus oder Hypnotismus* (le magnétisme animal ou l'hypnotisme), n° sept. 1884.

2° Compte-rendu de l'ouvrage de C. V. Naegeli :

Mechanisch-physiologische Theorie der Abstammungslehre (Théorie mécanique physiologique de la doctrine de la descendance), n° juin 1885.

M. Ed. Schmidt, élève de l'École des mines et du cours spécial de philosophie.

Compte-rendu de l'ouvrage de H. Ebbinghaus : (*Revue philosophique*).

Ueber das Gedächtniss, Untersuchungen zur experimentellen Psychologie. (Sur la mémoire, recherches de psychologie expérimentale), (*ibid.* n° juin 1885).

Dans la Faculté de Droit.

M. G. Nypels. — Recueil des lois annotées, intitulé : *Pasinomie*.

M. Em. de Laveleye. — 1° Nouvelles éditions des ouvrages suivants : *La propriété et ses formes primitives, Éléments d'Économie politique, le Socialisme contemporain.*

2° Nombreux articles dans les Revues suivantes : *Revue de Belgique; Revue des Deux-Mondes; Revue internationale* (Florence); *Journal des Économistes; Contemporany Review; Fortnightly Review; XIX^th Century*, etc.

Dans la Faculté des sciences.

M. L. G. de Koninck, professeur émérite. — Cinquième partie de la Faune du calcaire carbonifère de la Belgique, comprenant les Mollusques lamellibranches. Volume in-folio avec atlas de 41 planches lithographiées.

Ce volume, dans la rédaction duquel M. de Koninck a été aidé par M. Julien Fraipont, chargé du cours de paléontologie animale, forme le tome XI des *Annales du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique*.

M. J. Kupfferschlaeger. — 1° Travail sur les antiseptiques et les désinfectants. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, juill. 1885.)

2° Deux articles sur l'hygiène. (*Médecin de la famille*, 1885.)

G. Dewalque. — 1° Rapport annuel du Secrétaire général, lu à l'assemblée du 16 novembre 1884, de la Société géologique de Belgique sur l'exercice 1883-1884. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XII, bull., p. 3). Liége 1884, in-8°.

2° Présentation d'un bloc anguleux de diorite provenant de la Campine, ainsi que de cristaux de quartz et d'aragonite recueillis à Sarday. (*Ibid.*, t. XII, bull., p. 55). Liége 1884, in-8°.

3° Présentation de nodules phosphatés d'Anvers. (*Ibid*, t. XII, bull., p. 81). Liége 1885, in-8°.

4° Présentation de nodules ferrugineux phosphatés remaniés dans dans le quaternaire d'Anvers et d'un échantillon de barytine crêtée de l'étage de Frasne. (*Ibid.*, t. XII, bull., p. 94). Liége, 1885, in-8°.

5° Quelques renseignements sur une excursion faite avec mes élèves dans les terrains primaires. (*Ibid.*, t. XII, bull., p. 126). Liége 1885, in-8°.

6° Sur la présence de stries glaciaires dans la vallée de l'Amblève (*Ibid.*, t. XII, bull., p. 157). Liége, 1885 in-8°.

7° Sur les filons granitiques et les poudings de Lammersdorf. (*Ibid.* t. XII, bull., p. 158). Liége 1885, in-8°.

8° État de la végétation à Liége, le 21 mars 1885, et à Liége et à Spa, le 20 avril 1885. (*Bull. de l'Académie des sciences de Belgique*, t. V, p. 236 et 342.)

9° Rapport sur un mémoire de M. le professeur Ch. de la Vallée Poussin, intitulé : *Les anciennes chyolithes dites eurites, de Grand-Menil.* (*Ibid.*, t. VI, p. 9-16.)

10° Quelques notices pour la *Biographie nationale.*

M. C. de Cuyper. — Tomes XVI et XVII de la *Revue universelle des Mines.* (En collaboration avec M. le professeur Habets.)

H. E. Morren. — 1° *La Belgique horticole*, revue de botanique et d'horticulture, tome XXXV, vol. in-8° avec planches, 1885.

2° Description de l'Institut botanique de l'Université de Liége, broch. in-8°, avec 9 gravures, 1885.

3° Notes sur les progrès réalisés depuis 1878 dans l'enseignement de la botanique à l'Université de Liége. (Comm. au congrès botanique d'Anvers.) Broch. in-8°, gravures, 1885.

4° Notice biographique et bibliographique sur Pierre Belon, broch. in-8°, 1885.

5° Divers rapports académiques.

M. L. Pérard. — Programme détaillé du cours de physique générale : 1re, 2e et 3e parties.

M. A. Habets. — 1° Rapport sur l'Exposition internationale d'Amsterdam, 1883 (produits et matériel des mines), (documents et rapports des membres du Jury, publiés par la Commission royale de Belgique).

2° Exposition internationale d'Amsterdam, 1883. Notes sur quelques produits de l'Exploitation des mines. (*Revue universelle des Mines*, etc., t. XVII, 2e série.)

3° Souvenirs d'un voyage en Russie. — Impressions musicales. (*Revue de Belgique*, livr. du 15 mars 1885.)

4° Divers articles bibliographiques dans la *Revue universelle.*

M. J. Graindorge. — Exercices de calcul intégral, à l'usage des élèves de l'École des Mines. (2e édition, Liége, 1885.)

C. Le Paige. — 1° Sur la forme quadrilinéaire et les surfaces du troisième ordre. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. VIII, p. 555-563.)

2° Sur les groupes de points en involution marqués sur une surface. (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. XCIX, pages 537-538.)

3° Ueber die Hessesche Fläche einer Fläche dritter Ordnung. *Sitzb. der k. Akad. zu Wien*, XCI, pages 981-986.)

4° Correspondance de René-François de Sluse, publiée pour la

première fois et précédée d'une introduction. (*Bollettino di Bibliografia et di Storia delle scienze fisiche e matematiche*, t. XVII, p. 427-554 ; 603-725.)

5° Sur l'équation du quatrième degré. (*Casopis pro pestovani mathematiky a fysiky*, t. XIV, p. 26-28.)

M. L. L. de Koninck. — 1° Essais micro-chimiques par voie sèche : procédé Bunsen. (Liége, Decq et Nierstrasz, 1885.)

2° Recherches des chlorures en présence de bromures et d'iodures, procédé spécialement applicable à la recherche des chlorures dans le bromure et l'iodure potassiques. (*Journal de pharmacie d'Anvers*, 1885.)

Nachweis von Chloriden bei Gegenwart von Bromiden und Iodiden. (*Zeitschr. f. an.*, ch. XXIV, 1885.)

3° Essais des minerais de plomb par voie humide, procédé Roessler. (*Revue universelle des mines*, 1885.)

4° Exercices d'analyse chimique qualitative. (En collaboration avec M. Eug. Prost, assistant.)

M. J. Neuberg. — 1° Mathesis, recueil mathématique à l'usage des Écoles spéciales et des établissements d'instruction moyenne, publié par P. Mansion et J. Neuberg.

2° Sur les tangentes communes à un cercle et à une parabole. (*Journal de Bourget.*)

3° Sur les tangentes communes à un cercle et à une ellipse. (*Ibid.*)

4° Sur les figures semblablement variables. (*Proceedings of the London mathematical Society.*)

5° Sur les cercles de Tucker. (*Educational Times.*)

6° Sur un théorème de Sylvester. (*Ibid.*

7° Questions proposées ou résolues dans divers recueils.

M. Ad. Firket, chargé de cours. — 1° Nappes d'eau souterraines de la vallée de la Meuse à Liége et des environs. (Annexe au rapport de la Commission d'enquête sur l'épidémie de fièvre typhoïde de 1882-83.)

2° Sur quelques minéraux artificiels pyrogénés. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. XII.)

3° Masse de fonte partiellement décarburée rencontrée dans le sol à Liége. (*Ibid.*, t. XII.)

M. V. Francken. — 1° Article bibliographique. (*Revue universelle.*)

2° Essai de la stabilité des explosifs à base de nitroglycérine. (*Ibid.*)

3° Nitromètres de Lunge. (*Ibid.*)

4° Analyse de produits minéraux. (*Société géologique.*)

M. P. Trasenster. — 1° Aux États-Unis, notes de voyage d'un ingénieur, 1 vol. in-16 de 256 pages. (Liége, Desoer, 1885.)

2° L'industrie sidérurgique aux États-Unis d'Amérique, formant une série d'articles. (*Revue universelle des mines*, année 1885.

3° Chronique industrielle hebdomadaire dans le *Journal de Liége.*

M. J. Fraipont. — 1° Nouvelle exploration des cavernes d'Engis. (*Bulletin de la Société géologique de Belgique*, t. XII.)

2° Mémoire sur le genre Polygordius avec 16 planches in-4°. (*Faune et Flore du golfe de Naples*, Leipzig, 1885.)

M. J. Deruyts. — 1° Sur l'analyse combinatoire des déterminants. (*Mémoires de la Société royale des sciences de Liége*, 2e série, t. XI.)

2° Sur certains développements en séries. (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, 1885.)

M. P. Ubaghs. — Formules de la Nutation annuelle. Cette publication sera insérée dans les *Mémoires in-4° de l'Académie royale des sciences de Belgique.*

M. A. Gravis, assistant pour la botanique. — Recherches anatomiques sur les organes végétatifs de l'Urtica dioica. (*Mémoires couronnés et Mémoires des Savants étrangers, publiés par l'Académie royale de Belgique*, tome XLVII, in-4°, 1884, 256 pages et 23 planches.)

Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les travaux botaniques de M. le Dr A. Gravis pendant son séjour au laboratoire de la station zoologique de Naples. (*La Belgique horticole*, 1884, p. 91.)

M. A. Forir, répétiteur et conservateur. — 1° Note sur un gisement de bois fossile à Beaumont.

2° Notices bibliographiques : Disposition stratigraphique et roches éruptives des Ardennes françaises (A. von Lassaulx). — Roches schisto-cristallines anciennes (Joh. Lehmann). — Zones climatériques pendant les périodes jurassique et crétacée (M. Neumays). — Les îles coralliennes de Roly et de Philippeville par A. Dupont; analyses critiques (A. Bittuer. E. Kayser). — Le granit sous le cambrien des Hautes-Fagnes (A. von Lassaulx). — Exemples de métamorphisme mécanique de roches éruptives (A. von Lassaulx). — Roches métamorphiques des Ardennes et relations de ce phénomène avec le plissement (K. A. Lossen). — Roches ottrélitifères d'Ottré et de Vielsalm (L. van Werveke). — Relations stratigraphiques des dépôts anciens de l'Attique (H. Büching). (*Annales de la Société géologique.*

3° Notices bibliographiques : Les roches (Ed. Jannettaz). (*Annales de la Société malacologique de Belgique.*)

M. Max Lohest, assistant pour la géologie. — 1° Sur les minéraux et fossiles du calcaire carbonifère inférieur des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève. (*Annales de la Société géologique*, t. XI.)

2° Découverte de gisements de phosphate de calcium en certains points de la Hesbaye. En collaboration avec MM. V. Francken et J. Pasque. (*Ibid.*)

3° Sur l'âge de certains dépôts de sable des bords de la Meuse. (*Ibid.*)

4° Recherches sur les poissons fossiles des terrains paléozoïques de Belgique, 1re partie. Poissons de l'ampélite alunifère. Mémoire couronné à la Société géologique de Belgique en 1885. (*Ibid.*)

5° De la présence de la Tourmaline dans les roches poudingiformes du Gedinnien inférieur, 1re et 2e notes. (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XII, 1885.)

6° Le conglomérat à silex et les gisements de phosphate de chaux de la Hesbaye. (*Ibid.*)

7° Sur quelques roches de la zone métamorphique de Paliseul. (*Ibid.*)

8° Sur quelques cailloux du poudingue de Grand Poirier. (*Ibid.*)

9° De la structure héliçoïdale de certaines anthracites de Visé. (*Ibid.*)

10° De la présence de silex taillés dans les alluvions de la Méhaigne. En collaboration avec M. De Puydt. (*Ibid.*)

Dans la Faculté de médecine.

M. Ad. Wasseige. — 1° Kyste de l'ovaire, ovariotomie pratiquée à Liége, guérison. (Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 3e série, t. XVIII, n° 2.)

2° Accouchement prématuré artificiel déterminé par une injection intra-utérine et par l'introduction de cônes d'éponge préparée dans le col. — Tentatives d'extraction par le forceps. — Version podalique et extraction. (*Archives de tocologie*, juillet, Paris. — *Gazette de Paris*, juillet.)

M. V. Masius. — 1° L'antipyrine dans le rhumatisme articulaire. (*Bulletins de l'Académie royale de médecine*, 3e série, t. XIX, n° 1.)

2° L'anchylostome duodénal dans le bassin de Liége. En collaboration avec le docteur X. Francotte. (*Ibid.*)

3° Nouveaux cas d'anchylostomasie observés chez des houilleurs du bassin de Liége. En collaboration avec le docteur X. Francotte. (*Ibid.*, n° 4.)

M. C. Vanlair. — 1° La greffe animale. (*Revue de Belgique*, 1885.)

2° Nouvelles recherches sur la régénération des nerfs. (Comptes-rendus de l'*Académie des sciences de Paris*, 1885.)

3° De la dérivation des nerfs. (*Archives de physiologie normale et pathologique*, 3e série, t. VI, n° 6, avec figures.)

M. A. Swaen. — Étude sur le développement des feuillets et des premiers îlots sanguins dans le blastoderme de la torpille. Brochure in-8°. Bruxelles, 1885.

M. F. Putzeys. — 1° L'hygiène dans la construction des habitations privées, 2e édition revue et considérablement augmentée.

2° Description d'un nouveau système de pavillons permanents pour le traitement des maladies épidémiques et contagieuses. Brochure in-8° de 26 p. avec planche.

3° Note sur le pavillon mobile adopté par la ville de Verviers. (*Mouvement hygiénique*, n° 2.)

4° Description d'un nouveau système d'hôpital-baraque pour l'armée. (*Revue militaire belge*, t. I, 1885.)

5° Note sur l'épuration et l'utilisation des eaux d'égoûts de la ville de Verviers.

Ces cinq publications en collaboration avec M. E. Putzeys, Ingénieur-Directeur des travaux de la ville de Verviers.

6° Du drainage domestique ou de la canalisation intérieure des habitations. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.*)

7° Du drainage domestique. Réponse à M. l'ingénieur J. Mottart. (*Ibid.*)

8° Mesures prophylactiques et moyens de désinfection à employer dans les cas de maladies infectieuses. (*Ibid.*)

M. A. Gilkinet. — 1° Traité de chimie pharmaceutique, 1 vol. in-8°, 1100 pages et figures. Liége, Vaillant-Carmanne.

2° Différents rapports sur des travaux de botanique présentés à l'Académie des sciences.

M. L. Fredericq. — 1° Le corps humain, anatomie et physiologie populaire, ouvrage couronné au concours De Keyn (prix de 1000 francs).

2° Composition saline du sang et des tissus des animaux marins. (*Archives de zoologie expérimentale et générale.*)

3° Influence des variations de la composition centésimale de l'air sur l'intensité des échanges respiratoires. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, 1884.)

4° Théodore Schwann. Notice biographique dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1885.

5° Note sur les mouvements du cerveau chez le chien. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. IX, n° 5, mai 1885.)

6° Note sur les mouvements du cerveau de l'homme. (*Ibid.*, n° 6, juin 1885.)

7° Procédé opératoire nouveau pour l'étude physiologique des organes thoraciques. (*Ibid.*, n° 6, juin 1885.)

8° Expiration passive par excitation du bout central du pneumogastrique coupé. (*Archives de biologie*, 1884.)

9° Recherches sur la respiration et la circulation, 2me partie. La courbe pléthysmographique du cerveau du chien. (*Archives de biologie*, 1885.)

10° Note sur une question de médecine légale. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége*, mai 1885.)

11° Rapports à l'Académie des sciences de Bruxelles, Analyses dans la *Revue des Sciences médicales*, dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége*, *etc.*

M. E. Fuchs. — 1° Beiträge zur normalen Anatomie des Augapfels, avec 5 planches. (*Archiv für Ophthalmologie*, tome XXX.)

2° Les lésions anatomiques dans l'atrophie du nerf optique, avec 1 planche. (*Bulletins de la Société française d'ophthalmologie*, 1885.)

3° Die periphere Atrophie des Sehnerven, avec 1 planche. (*Archiv für Ophthalmologie*, tome XXXI.)

4° Zur Physiologie und Pathologie des Lidschlusses. (*Ibid.*)

5° Beiträge zur normalen Anatomie der menschlichen Iris. (*Ibid.*)

M. Ch. Julin, assistant et chargé de cours, en collaboration avec **M. E. Van Beneden**. — 1° *a)* Recherches sur la formation des annexes fœtales chez les mammifères. (Lapin et Cheiroptères.) (*Archives de biologie*, tome V, avec 5 planches.)

b) Les orifices branchiaux externes des Ascidiens et la formation du cloaque chez le *Phallusia scalroïdes* nov. sp. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, tome VIII, n° 12.)

c) Recherches sur le développement postembryonnaire du Phallusia scaber. nov. sp. (*Archives de biologie*, tome V, avec 1 planche.)

2° Divers articles scientifiques dans le *Journal de Liége*.

M. A. Jorissen, agrégé spécial. — 1° Dans les *Bulletins de l'Académie des sciences* : Les propriétés réductrices des graines, etc.

2° Dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége* :

a) Revue mensuelle de chimie médicale, de toxicologie et de pharmacie.

b) Sur un cas d'empoisonnement par l'arsenic.

M. Ch. Firket, agrégé spécial. — 1° Sur la présence en Belgique de l'anchylostome duodénal. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, tome VIII, n° 12, 1884.)

2° Note sur plusieurs cas d'anchylostomasie observés en Belgique. (*Archives de biologie*, tome V, p. 581.)

3° Observations anatomo-pathologiques, rapports, communications diverses. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.*)

4° Recherche et diagnostic des microbes parasitaires, in-8° de 128 p., 27 grav. Bruxelles, A. Manceaux. Paris, G. Carré, 1885.

5° Manuel de microscopie clinique (microscopie légale, chimie clinique, technique microbiologique), en collaboration avec M. le docteur **G. Bizzozero**, professeur de pathologie à l'Université de Turin. 2me édition française, 1 vol. in-8°. Bruxelles, A. Manceaux. Paris, G. Carré, 1885.

M. X. Francotte, assistant de la clinique interne. — 1° La diphtérie considérée principalement au point de vue de ses causes, de sa nature et de son traitement. Mémoire couronné au concours universitaire. Seconde édition. Bruxelles, Manceaux.

2° L'anchylostome duodénal dans le bassin de Liége. En collaboration avec M. le professeur Masius. (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 3e série, t. XIX, n° 1.)

3° Nouveaux cas d'anchylostomasie observés chez des houilleurs du bassin de Liége. En collaboration avec M. le professeur Masius. (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 3me série, tome XIX, n° 4.)

4° De l'agaricine comme antisudorifique. Clinique de M. le professeur Masius. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.*)

5° Un cas de paralysie alcoolique. Clinique de M. le professeur Masius. (*Annales de la Société médico-chirurgicale.*)

6° Guide pratique de l'analyse des urines. Traduction du livre de Laache. Bruxelles, Manceaux.

M. E. Leplat, assistant de la clinique ophthalmologique. — 1° De l'origine syphilitique de la kératite parenchymateuse. (*Annales d'oculistique.*)

2° L'écriture et l'hygiène scolaire. (L'école communale.)

3° De l'emploi de la cocaïne comme anesthésique en ophthalmologie, par C. Koller. Traduction de l'allemand. (*Progrès médical.*)

4° Angiôme de la face et des paupières guéri par l'électrolyse. *Annales de la Société médico-chirurgicale.*)

5° De la cataracte congénitale. (*Ibid.*)

6° Notes sur les concrétions des voies lacrymales. (*Ibid.*)

7° Traductions, rapports, analyses. (*Ibid.*)

M. E. Bodart, assistant de la clinique médicale. — Note sur l'emploi du chlorhydrate de Koirine. *(Annales de la Société médico-chirurgicale.)*

M. P. Troisfontaines, assistant de la clinique chirurgicale. — 1° Ostéotomie améiforme sous-trochantérienne dans un cas d'ankylose vicieuse de la hanche. *(Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.)*

2° Intoxication consécutive d'une injection sous-cutanée de sulfate d'atropine. Guérison. *(Ibid.)*

3° Traductions et rapports. *(Ibid.)*

M. P. Snyers, assistant de la clinique médicale. — 1° Pathologie des néphrites chroniques. Mémoire de médecine couronné au concours de l'enseignement supérieur pour 1883-1885.

2° De l'action antifébrile de l'Antypirine. Clinique de M. le professeur Masius. *(Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.)*

3° De l'Antypirine, 2e communication. *(Ibid.)*

4° Analyses et rapports. *(Ibid.)*

M. O. Delbastaille, assistant de la clinique chirurgicale. — 1° Note sur un cas de fracture de la rotule, suture osseuse. (Extrait des *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.*)

2° Traduction d'après la 12e édition allemande de la pathologie et thérapeutique chirurgicales générales des docteurs-professeurs Billroth et von Winiwarter. (Alcan, éditeur.)

3° Divers articles dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.*

4° Analyses, rapports et communications diverses.

M. F. Fraipont, assistant de la clinique chirurgicale. — 1° Note sur la pratique du pansement antiseptique à l'hôpital de Bavière. *(Annales de la Société médico-chirurgicale de Liége.)*

2° Note sur deux observations d'ovariotomie. *(Ibid.)*

3° Un nouvel instrument pour servir à faire les contrincisions et à y introduire les drains. *(Ibid.)*

4° Du carcinome et de son traitement dans les deux dernières années, traduit de l'allemand. *(Ibid.)*

5° Un cas de castration pour fibrôme utérin. *(Ibid.)*

6° Communications, revues, comptes-rendus et rapports. *(Ibid.)*

M. P. Liebrecht, assistant. — 1° De la résection de l'articulation tibio-tarsienne par la face postérieure, dans l'arthrite fongueuse. (*Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 1885.)

2° La tuberculose des os et des articulations, par le professeur König, traduit de l'allemand. Bruxelles, Manceaux, 1885.

Collections.

Notre nouvel Institut botanique, très apprécié en Belgique et à l'étranger, a reçu la visite d'un très grand nombre de savants ; plusieurs étaient envoyés en mission par leur gouvernement pour étudier ses installations.

Les collections des plantes exotiques, cultivées pour l'enseignement, ont reçu d'utiles augmentations spécialement en plantes médicinales exotiques, orchidées, scitaminées, liliiflorées, broméliacées, etc. L'arboretum, consacré aux arbres et arbustes de pleine terre, a été complété. Des bassins pour la culture des végétaux aquatiques, à leur place systématique, ont été construits.

Parmi les principaux donataires à notre Jardin botanique qui nous sont signalés par M. le professeur-directeur, nous avons le devoir de remercier en son nom comme au nom de l'Université :

MM. Glaziou, de Rio-Janeiro (broméliacées nouvelles).

Baron Ferd. Von Muller, à Melbourne (graines d'Australie).

Jose Triana, de Santa Fé de Bogota (graines de Colombie).

Dr H. Baillon, de Paris (plantes utiles ou officinales).

Sowerby, secrétaire de la Société botanique à Londres (plantes médicinales ou techniques).

Max Leichtlin, à Baden-Baden (graines et plantes montagnardes).

Crépin, directeur du Jardin botanique de l'État, à Bruxelles (plantes exotiques).

Dr Brandza, de Bucharest (plantes des Pyrénées).

Baron Ed. de Sélys-Longchamps (canne de Provence).

Baron Arthur de Rosen (plantes de la Campine).

Oscar Lamarche-de Rossius (orchidées).

Cerfontaine, étudiant, à Teuven-Aubel (prèles).

Au printemps de cette année, notre Jardin botanique a distribué, sur leur demande, à 72 jardins botaniques de l'Europe, non moins de 3790 échantillons de graines. Ce fait témoigne de l'étendue de ses relations et de sa bonne renommée.

Dans les bâtiments affectés à l'enseignement de la botanique, la bibliothèque des laboratoires a reçu quelques compléments spécialement destinés à faciliter la connaissance des plantes médicinales; quelques nouveaux dessins ont été exécutés d'après nature par M. Emile Bernimoulin.

Les herbiers ont aussi obtenu d'utiles compléments; ce sont : les suites des champignons de Rabenhorst et celles de Roumeguère, les algues du même, les lichens de M. Olivier, quelques centaines de plantes de l'Arizona (Etats-Unis d'Amérique), la flore du Vésuve (récoltée par M. le Dr Gravis) et principalement un précieux herbier préparé aux Comores par M. Humblet.

Le Musée de botanique a reçu de M. J. Henriques, professeur à l'Université de Coimbre, un don très précieux consistant en un bel exemplaire de *Welwitchia mirabilis*.

Il manque encore aux laboratoires de botanique une partie de l'outillage nécessaire et au Musée de bota-

nique une partie du matériel à employer pour l'arrangement des collections.

Le cabinet de physique a fait l'acquisition d'un bon nombre d'instruments.

Les collections d'exploitation des mines se sont accrues d'une collection d'échantillons des filons du Harz accompagnés de quatre coupes dessinées, acquises par l'intermédiaire de l'Administration supérieure des mines de Clausthal.

Nos collections minérales ont reçu des accroissements importants. Le cabinet de minéralogie a acquis plus de 600 minéraux belges, 20 météorites, un goniomètre de Wollaston perfectionné et un goniomètre de Babinet. Les collections géologiques se sont enrichies d'environ 2600 espèces de fossiles ou de roches du pays et de plus de 6000 espèces de fossiles exotiques. Une collection de plus de 2200 espèces de coquilles a été fournie au service de la paléontologie animale. Enfin, on a fait l'acquisition d'un modèle de bois, représentant la disposition des couches de houille du bassin d'Eschweiler. Ce qui manque, ce sont les locaux.

La collection de mécanique et de physique industrielles s'est enrichie d'un grand nombre d'instruments parmi lesquels nous citerons : Un régulateur Beer, un frein Deliége, un régulateur Sinus, un cric double, un régulateur Cosinus Buss, une horloge compte-tours, un régulographe, etc.

Deux modèles de coupe des pierres ont été construits sous la direction du professeur de géométrie descriptive appliquée.

Les collections de paléontologie animale se sont augmentées de près de deux mille pièces nouvelles.

L'Institut électro-technique Montéfiore s'est accru d'une annexe, comprenant : un atelier de mécanique de précision, un laboratoire électro-chimique, une chambre obscure pour la photométrie.

La collection de l'Institut s'est augmentée d'appareils nouveaux destinés aux mesures électriques, photométriques et dynamométriques, ainsi que de divers appareils propres à l'éclairage électrique et au transport de la force.

MM. Jaspar, L'Hoest et Wéry ont fait don à l'Institut de lampes électriques et de téléphones.

Les collections d'anatomie pathologique se sont enrichies d'un assez grand nombre de pièces macroscopiques se rapportant à des lésions intéressantes et de préparations microscopiques destinées à l'enseignement pratique. La plupart des pièces ont été fournies par le service des autopsies confié à M. le docteur Firket, assistant du cours.

De plus, le laboratoire a acquis plusieurs appareils destinés à la culture des microbactéries et un microscope de Zeiss avec un condensateur et des objectifs puissants pour l'étude microscopique des organismes inférieurs.

La collection de la clinique ophthalmologique s'est accrue des pièces recueillies dans le service hospitalier.

Un bon nombre d'instruments ont été acquis tant pour la collection de la clinique obstétricale que pour le laboratoire de pharmacie.

Bibliothèque.

Le subside porté au budget de l'Etat a été cette année réduit de 20.500 à 15.500 francs. Le crédit de la ville pour achat de gravures et de médailles a été maintenu à 1500 francs.

Le nombre des volumes inscrits au catalogue d'entrée depuis le 1er octobre 1884 jusqu'au 1er octobre 1885 est de 4629, comprenant :

2128 volumes.
2501 brochures, dissertations et cartes.

4629

Des dons ont été faits par les gouvernements de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Hollande, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, par l'Institut Smithsonien, la Société Franklin de Liége, l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liége, la Société médico-chirurgicale de Liége, le Caveau verviétois, le Musée Guimet, le Willems-fonds, le Bureau des échanges, la Chambre de commerce de Charleroi, le Musée Teyler, l'Association britannique pour l'avancement des sciences, le Congrès des entrepreneurs de Liége, le Congrès international de navigation, la Société de médecine de Gand, la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro, la Conférence du jeune Barreau, l'Observatoire de Tacubaya, l'Observatoire de Prague, la Commission géodésique de Norwège, la Société des libraires de Leipzig, la Société de photographie belge, l'Académie des Lincei et les Académies de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Les Universités d'Aix, Alger, Dijon, Lille, Clermont, Caen, Douai, Rennes, Montpellier, Grenoble, Poitiers, Toulouse, Nancy, Lyon, Bordeaux, Paris, Athènes, Heidelberg, Iena, Marbourg, Tubingue, Königsberg, Bonn, Berne, Erlangen, Strasbourg, Breslau, le Gymnase de Hambourg, Lund, Rostock, Kiel, Prague, Lwöw, Genève, Giessen, Breslau, Groningue, Leyde, Würzbourg, Munich, Upsal, Utrecht, Fribourg, Porto, Louvain, Tokio, Coïmbre, Zurich, Edimbourg, Bruxelles, Louvain, Gand, ont continué l'envoi de leurs publications.

Des dons ont encore été faits par les personnes amies de l'instruction dont les noms suivent :

Clément Lyon, C. Demblon, Deschamps-Monfoi, G. Jorissenne, F. Mansion, Preudhomme de Borre, Protap-Chandra-Roy, Carpentier, W. Kochs, J. A. Janson, Lichtenberger, Petitbois, G. Retzius, Malcolm Gutry, de Sélys-Longchamps, L. de Sagher, H. Schuermans, Demarteau, de Thier, Desoer, J. Luvini, F. Macco, le docteur Alexandre, H. Hymans, de Locht, E. Voituron, Ducamp, l'abbé Barbier, Cl. Ch. Arndt, Bernimoulin, Wilmotte, Mahaim, E. Courtonne, Aug. Hock, N. Charles, Aug. Onclair, les héritiers d'Oct. Pirmez, Troupin-Morren, Wahu, Jansen, J. Dejardin, les héritiers de Vanstraelen-Moons, Carlos Costa, Th. Gilbert, V. Robert, N. Mahiels, St. Vonden Busch, J. Defrécheux, S. Schröder, MM. les professeurs et chargés de cours: J. Neuberg, V. Chauvin, Dewalque, E. Ronkar, F. Fraipont, Chandelon, Delbœuf, Folie, Kurth, C. Renard, A. Leroy, E. Fuchs, Dwelshauwers-Dery, J. Fraipont, E. Morren, Vanlair, Nypels, L. Frédericq, Paul

Frédericq, X. Francotte, Troisfontaines, Le Paige, W. Spring, von Winiwarter, Ch. Firket, Stécher, P. Liebrecht, Namur, Forir, Michel, Lequarré, A. Jorissen, Bourgeois, Schiffers, H. Bury.

M. Guillot a déposé à la Bibliothèque les coins qui ont servi à frapper la médaille du cinquantenaire de M. Nypels ainsi que deux exemplaires de cette médaille. M. Guillot a également remis le portrait en relief pour être déposé dans la salle de lecture de la Bibliothèque.

Nous remercions, au nom de l'Université, les donateurs qui ont bien voulu enrichir notre Bibliothèque.

Pendant cette année académique, on a consulté 13.913 volumes, non compris les revues périodiques déposées à la salle de lecture de MM. les professeurs.

Le prêt au dehors a été de 8363 et de 1074 partitions de musique.

*
* *

Après la lecture de ce Rapport, M. Trasenster, s'adressant à M. Wasseige, s'exprime en ces termes :

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous remettre les insignes de l'autorité rectorale. Vous êtes appelé à cette haute dignité par la confiance du Gouvernement, par les traditions universitaires, par les sympathies de vos

collègues. Grâce à votre expérience, à vos connaissances, à l'aménité de votre caractère, vous remplirez avec succès la mission délicate et parfois difficile qui vous est confiée. Vous avez aussi la fermeté et l'indépendance nécessaires pour faire respecter les prérogatives, imparfaitement définies, de l'Université.

Monsieur le Recteur, la confiance de vos collègues vous est acquise. Dans l'accomplissement de votre tâche, vous pouvez compter sur leur appui et leur concours.

*
* *

M. le Recteur Wasseige a prononcé ensuite les allocutions suivantes :

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

Je vous remercie des paroles encourageantes que vous venez de m'adresser.

Vous me transmettez aujourd'hui les fonctions honorables du Rectorat, que, durant six années, vous avez exercées avec une facilité et un éclat, bien faits pour intimider celui qui doit les recevoir de vos mains.

Que ne pouvez-vous me transmettre en même

temps cette fermeté, cette assurance qui vous distingue, et qui naguère encore faisait paraître la tâche si simple à mes yeux.

Votre impulsion, Monsieur le Pro-Recteur, a tracé un sillon ineffaçable. Nos successeurs seront plus à même que nous de juger et d'apprécier les œuvres considérables — venues au jour pendant votre Rectorat. Mais je ne saurais manquer de relever, dans la carrière que vous venez de fournir, un point important et qui doit fixer l'attention.

Si vous avez si sûrement touché les divers buts que vous visiez, c'est grâce à votre infatigable activité, toujours et partout présente, et prête à discerner les heures et les circonstances opportunes.

Cette féconde qualité, Monsieur le Pro-Recteur, dont tous vos actes portent la marque brillante, sera unanimement acclamée par nous.

CHERS COLLÈGUES,

L'objet de votre préoccupation la plus constante est la prospérité morale et scientifique de l'Université.

Une de vos aspirations les plus vives, c'est de voir vos attributions nettement définies, de telle manière que vous soyez appelés à une part de res-

ponsabilité plus grande dans la réalisation de ce bien-être ; c'est de pouvoir appliquer à cette cause sacrée, vraiment nationale, toute la somme des forces réunies en votre savoir et en votre sagesse pratique; c'est enfin de voir le Corps universitaire écouté et mis au rang qui lui revient dans la direction du haut enseignement.

Vœux légitimes, vœux généreux et dignes d'une assemblée où, par une rare fortune, se voient réunies toutes les énergies qui doivent composer la puissance dirigeante.

Au seuil de cette position qui va me donner le suprême honneur de présider vos conseils et vos délibérations, je déclare avec la plus sincère et la plus complète conviction que l'exaucement de vos vœux me paraît une nécessité de plus en plus urgente; que la situation de l'enseignement à tous les degrés y est intéressée; que le sort de la nation en dépend.

J'ai fait à ma conscience la promesse d'être, avec la plus rigoureuse fidélité, l'interprête des idées, des sentiments, des vœux que le Corps professoral voudra exprimer au sujet de l'Université, et cette promesse, je la répète ici solennellement, devant vous, en sollicitant votre appui.

Quant à votre bienveillance et à votre sympa-

thie, j'en ai déjà une si longue et si douce habitude qu'elles sont pour moi la première condition d'existence.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

J'attends aussi de vous un concours généreux, indispensable non-seulement au bien présent de l'Université, mais aussi au bien futur de la patrie.

Chacun de vous qui m'écoutez, a déjà ce qu'on appelle des opinions. Mais peut-être fort peu d'entre vous ont songé à se rendre un compte bien clair de ce que c'est qu'une opinion.

J'appelle ainsi une image douteuse que nous nous faisons d'un objet que nous ne connaissons pas, ou que nous connaissons mal; une manière incertaine et provisoire de nous représenter une chose, en attendant que des connaissances certaines nous la montrent telle qu'elle est réellement.

Les opinions sont des choses distinctes de la vérité. Et en effet, voyez de quels nombreux éléments dépendent les opinions; elles changent avec les lieux, les époques, avec les sentiments, les habitudes, avec la santé, etc.: aussi sont-elles, non-seulement diverses entre les individus et entre les

Sociétés; elles sont même instables dans chaque individu et dans chaque Société.

Par leur diversité et leur instabilité, les opinions nous divisent; elles dispersent nos forces et en consomment la plus grande partie en travaux improductifs.

C'est là, mes jeunes amis, un grave sujet de réflexions, d'autant plus intéressant pour vous, que c'est à vous qu'appartiennent les années qui s'approchent.

Remarquez, je vous prie, que, par bonheur pour l'humanité, les opinions sont destinées à disparaître. L'histoire nous apprend qu'à chaque pas que fait la science, le champ des opinions se rétrécit; celui de la certitude s'élargit d'autant; un dissentiment s'efface, un rapprochement a lieu; la dispute s'éteint; les adversaires exténués de la lutte, se relèvent heureux et forts, en saluant la vérité.

Toute opinion a en elle-même une valeur absolue des plus minimes; elle vaut uniquement ce que vaut la société ou l'individu qui l'adopte; rien de moins, mais rien de plus. La vérité scientifique est indépendante des hommes.

Ainsi, quand deux adversaires sont également respectables par leurs caractères et leurs senti-

ments, leurs opinions opposées ont droit aux mêmes égards : les unes comme les autres ne sont-elles pas justiciables de la science qui seule les jugera. Par elle seule elles périront ou s'identifieront.

Pourquoi donc, Messieurs, dépenseriez-vous la plus belle et la meilleure saison de votre vie à arrêter l'épanouissement des facultés les plus nobles de votre âge, en des chocs nuisibles, qui ne laissent que trop souvent après eux la ruine du caractère, l'endurcissement du cœur, augmentés de l'aveuglement de l'esprit.

Pour devenir utiles, sérieuses et surtout libres, les opinions demandent l'étude ardue, personnelle, spontanée : travaillons donc tous ensemble, adversaires et amis, à vérifier et à perfectionner nos opinions par la science. Par la science, efforçons-nous de préparer l'avènement de la certitude et de la vérité : sans la science, l'indépendance de la pensée n'est qu'un vain mot dépourvu de sens.

Voilà, Messieurs, la première demande que vous adresse votre Recteur, au nom du pays qu'il aime ardemment, du pays qui a inscrit sur ses emblèmes cette profonde devise : « l'Union fait la force ».

Messieurs,

La plupart de nos travaux ne sont malheureusement pas de ceux qui peuvent rayonner et alimenter le courant un peu capricieux de la curiosité publique.

A de rares intervalles, dans des solennités comme celle-ci, l'un de nous essaie d'éveiller l'attention du dehors sur quelque objet opportun.

L'empressement que vous mettez alors à répondre à notre invitation, porte un haut témoignage de l'intérêt que vous attachez à la vie de cette importante fondation belge, qui est l'Université de Liége.

Au nom de mes collègues, recevez, Messieurs, mes remercîments.

Je déclare ouverte l'année académique 1885-86.

AUTORITÉS ACADÉMIQUES

CORPS ENSEIGNANT

PROGRAMME DES COURS

AUTORITÉS ACADÉMIQUES.

Recteur et Président du Conseil :

M. A. WASSEIGE, prof. ordinaire à la Faculté de médecine.

Secrétaire du Conseil :

M. G. KURTH, prof. ordinaire à la Faculté de philosophie.

Doyens des Facultés :

Faculté de Philosophie et des Lettres.

M. A. TROISFONTAINES, professeur ordinaire

Faculté de Droit.

M. F. THIRY, professeur ordinaire.

Faculté des Sciences.

M. A. HABETS, professeur ordinaire.

Faculté de Médecine.

M. A. GILKINET, professeur ordinaire.

CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET DES LETTRES.

Professeur émérite.

Ch. Loomans (*rue Beeckman*, 20) : Droit naturel ou Philosophie du droit.

Professeurs ordinaires.

A. Troisfontaines (*rue Courtois*, 16) : Histoire politique de l'antiquité. — Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques. — Antiquités grecques.

J. Stecher (*quai de Fragnée*, 36) : Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Exercices d'analyse et de critique littéraire.

A. Le Roy (*rue Fusch*, 32) : Logique. — Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne. — Métaphysique générale et spéciale.

J. Delboeuf (*boulevard Frère-Orban*, 32) : Explications d'auteurs latins. — Exercices philologiques sur la langue latine. — Id. sur la langue grecque. — Exercices spéciaux sur la philosophie.

L. Roersch (*rue de Chestret*, 5) : Explication d'auteurs grecs. — Éléments de la grammaire générale. — Exercices spéciaux de philologie classique.

G. Kurth (*rue Simonon*, 25) : Histoire politique du moyen-âge. — Histoire comparée des littératures européennes modernes.

V. Chauvin (*rue Wazon*, 52) : Littérature orientale (Hébreu et Arabe). — Droit musulman. — Histoire ancienne de l'Orient.

N. Lequarré (*rue André-Dumont*, 37) : Histoire politique du moyen-âge. — Histoire politique moderne. — Géographie générale.

Professeurs extraordinaires.

A. Deschamps (*rue de la Paix*, 14) : Histoire de la littérature française. — Psychologie. — Philosophie morale.

E. Hubert (*rue Duvivier*, 20) : Histoire contemporaine. — Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire de Belgique.

Chargés de cours.

C. Renard (*rue Ste-Véronique*, 28) : Esthétique et histoire de l'art.

R. De Block (*rue Fabri*, 9) : Histoire de la littérature flamande.

M. Wagner (*rue des Éburons*, 34) : Langues et littératures germaniques et exercices y relatifs.

H. Pirenne (*rue Duvivier*, 23) : Paléographie et diplomatique.

E. Monrose (*Passage de la Monnaie*, 4, *Bruxelles*) : Cours de lecture à haute voix et de débit oratoire.

FACULTÉ DE DROIT.

Professeur émérite.

J. S. G. Nypels (*avenue d'Avroy*, 97) : Droit criminel belge.

P. Namur (*rue Bassenge*, 32) : Encyclopédie du droit. — Histoire et institutes du droit romain.

Professeurs ordinaires.

V. Thiry (*rue Courtois*, 20) : Droit civil moderne. — Droit commercial.

J. G. Macors (*rue Louvrex*, 82) : Introduction historique au cours de droit civil. — Histoire et institutes du droit des gens, y compris la législation sur les consulats.

E. de Laveleye (*rue Courtois*, 38) : Économie politique. — Économie industrielle.

L. Houet (*rue des Augustins*, 41) : Droit administratif et droit public interne.

A. de Senarclens (*rue Forgeur*, 27) : Pandectes.

F. Thiry (*rue Fabri*, 1) : Organisation judiciaire, compétence et procédure civile. — Lois organiques du notariat. — Lois fiscales.

G. Galopin, (*rue Grandgagnage*, 65) : Droit civil moderne.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs ordinaires.

L. J. Trasenster (*quai de l'Industrie*, 9) : Exploitation des mines. (Suppléé par M. Habets.)

G. Dewalque (*rue de la Paix*, 17) : Minéralogie et géologie. — Paléontologie stratigraphique.

Ed. Morren (*Boverie*, 1) : Botanique.

A. Gillon (*avenue Rogier*, 29) : Métallurgie.

L. Perard (*rue du St-Esprit*, 101) : Physique expérimentale. — Mécanique élémentaire.

Ed. Van Beneden (*rue des Augustins*, 43) : Éléments de zoologie. — Zoologie et géographie animale. — Anatomie et physiologie comparées. — Embryologie.

W. Spring (*rue Paul Devaux*, 1) : Chimie générale. — Chimie générale approfondie.

V. Dwelshauvers-Dery (*quai Marcellis*, 4) : Mécanique appliquée aux arts. — Physique industrielle.

A. Habets (*rue Paul Devaux*, 3) : Exploitation des mines.

J. Graindorge (*rue Paradis*, 92) : Théories dynamiques de Jacobi et Mécanique céleste. — Géométrie analytique. — Mécanique analytique.

C. Le Paige (*rue des Anges*, 21) : Éléments de la théorie des déterminants. — Géométrie supérieure. — Analyse pure et calcul des probabilités.

L. L. de Koninck (*rue Bassenge*, 48) : Chimie analytique. — Docimasie.

Professeurs extraordinaires.

J. Neuberg (*rue de Sclessin*, 6) : Analyse supérieure. — Calcul différentiel, calcul intégral et éléments du calcul des variations. — Géométrie projective et exercices y relatifs. — Compléments de géométrie descriptive.

H. Dechamps (*rue des Vingt-Deux*, 9) : Architecture industrielle. — Construction des machines. — Travaux graphiques.

Chargés de cours.

F. Folie (*Plateau de Cointe*) : Astronomie et géodésie.

A. Schorn (*rue des Prémontrés*, 9) : Géométrie descriptive et ses applications.

A. Firket (*rue Dartois*, 38) : Notions élémentaires de minéralogie et de géologie.

E. Ronkar (*rue St-Gilles*, 249) : Physique mathématique générale, y compris la théorie du potentiel ; physique mathématique approfondie. — Statique graphique.

J. Fraipont (*boul. de la Sauvenière*, 91) : Paléontologie animale.

J. Deruyts (*rue des Augustins*, 35) : Compléments d'analyse.

Chargés de cours aux Écoles spéciales.

J. Van Scherpenzeel-Thim, directeur-général des mines (*rue Nysten*, 34) : Législation minière et industrielle.

A. Stévart (*rue Paradis*, 75) : Exploitation des chemins de fer.

E. Gerard, ingén[r] des télégraphes (*rue de Sluse*, 10) : Applications de l'électricité (éléments d'électro-technique). — Théorie de l'électricité. — Électro-technique. — Exercices d'électro-technique.

L. Goret, professeur à l'École des mines (*rue Ste-Marie*, 19) : Chimie industrielle.

V. Francken, ingénieur (*rue St-Hubert*, 9) : Analyse des produits industriels. — Travaux de recherches chimiques.

P. Trasenster, ingénieur (*boulevard Frère-Orban*, 48) : Géographie industrielle et commerciale.

H. Holzer, professeur à l'École des mines (*boulevard Frère-Orban*, 34) : Technologie du constructeur. — Théorie des mécanismes. — Travaux graphiques.

J. Krutwig, docteur en sciences (*rue du Parc*, 23) : Manipulations chimiques. — Travaux docimastiques.

Ph. Banneux, ingénieur des mines (*rue Vivegnis*, 38) : Analyse élémentaire.

G. Duguet (*rue du Parc*, 21) : Cours de topographie et exercices y relatifs.

E. Pasquet, maître de langues (*rue Bois-l'Évêque*, 73) : Langue anglaise.

F. Muth, maître de langues (*rue Fusch*, 46) : Langue allemande.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Professeur émérite.

H. Sauveur (*boulevard de la Sauvenière*, 32) : Clinique interne.

Professeurs ordinaires.

Ad. Wasseige (*rue Lebeau*, 8) : Théorie des accouchements. — Clinique obstétricale. — Opérations obstétricales.

V. Masius (*rue Beeckman*, 18) : Pathologie générale. — Clinique des maladies des enfants. — Clinique interne. — Policlinique interne.

C. Vanlair (*rue des Augustins*, 45) : Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes, y compris les maladies mentales. — Anatomie pathologique. — Clinique des maladies des vieillards.

J. Ch. Van Aubel (*rue Louvrex*, 107) : Pharmacognosie et éléments de pharmacie. — Thérapeutique générale. — Médecine légale.

A. Swaen (*rue Ste-Marie*, 5) : Anatomie de texture générale ; anatomie descriptive ; anatomie des régions ; anatomie de texture spéciale. — Démonstrations anatomiques. — Exercices microscopiques d'histologie normale.

A. Von Winiwarter (*place Ste-Véronique*, 29) : Pathologie chirurgicale générale. — Clinique externe. — Théorie et pratique des opérations chirurgicales. — Policlinique externe.

F. Putzeys (*boulevard d'Avroy*, 71) : Une partie de l'anatomie descriptive. — Hygiène publique et privée.

A. Gilkinet (*rue Renkin*, 13) : Pharmacie théorique et pratique. — Exercices microscopiques. — Paléontologie végétale.

L. Frédericq (*rue Nysten*, 23) : Physiologie humaine. — Exercices pratiques de physiologie.

*** : Physiologie des organes des sens. — Ophthalmologie. — Clinique et policlinique ophthalmologiques.

Professeur extraordinaire.

Th. Plucker (*rue du Laveu*, 10) : Pathologie chirurgicale spéciale, y compris les affections des os et des articulations. — Clinique et policlinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Chargés de cours.

Th. Chandelon (*rue St-Gilles*, 86) : Chimie toxicologique. — Exercices pratiques de chimie toxicologique.

Ch. Julin (*rue Bassenge*, 44) : Anatomie comparée.

Agrégés spéciaux.

A. Jorissen (*Sur-la-Fontaine*, 106) : Analyse organique et falsifications des denrées alimentaires.

Ch. Firket (*rue de Fragnée*, 61) : Bactériologie pathologique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

MM. L. G. de Koninck, *rue Bassenge*, 48.
Is. Kupfferschlaeger, *rue du Jardin-Botanique*, 18.
J. P. Schmit, à Bruxelles.
A. C. De Cuyper, *rue Mercelis*, 80, à Bruxelles.
J. H. Borlée, *boulevard Piercot*, 5.
J. E. Catalan, *rue des Eburons*, 21.

PROGRAMME DES COURS.

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS DES PROFESSEURS	JOURS ET HEURES. PREMIER SEMESTRE.	JOURS ET HEURES. SECOND SEMESTRE.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET DES LETTRES.

(Doyen, M. A. TROISFONTAINES. — Secrétaire, M. E. HUBERT.)

Matières de la candidature préparatoire au doctorat dans la même Faculté.

Première épreuve.

	MM.		
Explication d'auteurs latins	Delbœuf (J.), prof. ordinaire.	Vendredi, 8 à 9 h.; mercr., 11 à 12 h.	Mercredi, 9 à 10 h.; jeudi, 10 à 11 h.
Explication d'auteurs grecs	Roersch (L.), professeur ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 h.	Lundi, vendredi, 8 à 9 h.
Histoire politique de l'antiquité	Troisfontaines (A.), prof. ord.	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 10 h.	. . . . .
Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques	(Idem.)	Lundi, 10 à 11 h.; merc., 9 à 10 h.; vendredi, 11 à 12 h.	. . . . .
Histoire politique du moyen-âge	Kurth (G.), prof. ordinaire.	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.; mardi, 11 à 12 h.; merc., 10 à 11 h.	. . . . .
Histoire politique interne de la Belgique	Hubert (E.), prof. extraordinaire.	Mardi, 12 à 1 h.; jeudi, 2 1/2 à 3 1/2 h.; samedi, 11 à 12 h.	. . . . .

Seconde épreuve.

Explication d'auteurs latins	Delbœuf (J.), prof. ordinaire.	Vendredi, 8 à 9 h.; merc., 11 à 12 h.	Mercredi, 9 à 10 h.; jeudi, 10 à 11 h.
Explication d'auteurs grecs	Roersch (L.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 h.	Lundi, vendredi, 8 à 9 h.
Histoire de la littérature française	Deschamps (A), prof. extraordinaire.	Lundi, jeudi, 11 à 12 h.	Mardi, samedi, 8 à 9 h.
Psychologie	(Idem.)	Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.	. . . . .
Philosophie morale	(Idem.)	. . . . .	Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.
Logique	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	. . . . .	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
Histoire politique moderne	Lequarré (N.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 10 h.
Histoire de la littérature flamande	De Block (R.), chargé de cours.	. . . . .	Lundi, 10 à 11 h.; samedi, 12 à 1 h.

Matières de l'examen de docteur.

Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine (1re partie).	Stecher (J.), prof. ordinaire.	Jeudi, vendredi, 10 à 11 h.	Jeudi, samedi, 10 à 11 h.
Éléments de la grammaire générale . . .	Roersch (L.), prof. ordinaire.	Merc., jeudi, 11 à 12 h.; sam., 10 à 11 h.	. . . . .

Seconde épreuve.

Exercices philologiques sur la langue grecque.	Delbœuf (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, 9 à 10 h.	Mardi, mercredi, 10 à 11 h.
Id. sur la langue latine.	(Idem.)	Mercredi, vendredi, 9 à 10 h.	Mardi, jeudi, 9 à 10 h.
Histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne (2e partie)	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, 8 à 9 h.	Mercredi, vendredi, 8 à 9 h.
Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine (2e partie)	Stecher (J.), prof. ordinaire.	Jeudi, vendredi, 10 à 11 h.	Jeudi, 11 à 12 h., samedi, 10 à 11 h.
Antiquités grecques.	Troisfontaines (A.), prof. ordin.	. . . . .	Jeudi, 10 à 11 h., vend., 11 à 12 h.; [sam., 8 à 9 h.
Histoire comparée des littératures européennes modernes.	Kurth (G.), prof. ordinaire.	Mardi, 10 à 11 h.; vendr., 11 à 12 h.; samedi, 9 à 10 h.	. . . . .
Métaphysique générale et spéciale	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	Mercr., vendredi, samedi, 8 à 9 h.	. . . . .

Cours autorisé.

Histoire politique du moyen-âge	Lequarré (N.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, sam., 8 à 9 h.; merc., 12 à 1 h.	. . . . .

Matières non comprises dans les examens.

Exercices spéciaux sur la philosophie. . .	Delbœuf (J.), prof. ordinaire.	Une séance par semaine.	Une séance par semaine.
Exercices de critique littéraire et philologique (Textes français du XVIe siècle). . . .	Stecher (J.), prof. ordinaire.	. . . . .	Jours et heures à fixer ultérieuremt.
Economie politique.	De Laveleye (E.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	. . . . .
Esthétique et histoire de l'art	Renard (C.), chargé de cours.	Lundi, merc., vend., 4 1/2 à 5 1/2 h.	. . . . .
Exercices critiques et pratiques sur les arts.	(Idem.)	. . . . .	Jeudi 4 à 5 h.
Exercices spéciaux de philologie classique.	Roersch (L.), prof. ordinaire.	Mercredi, 11 à 12 h.	Mercredi, 11 à 12 h.
Littérature orientale : hébreu	Chauvin (V.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., 11 à 12 h.; vend., 9 à 10 h.	Lundi, mercredi, vendredi, 12 à 1 h.
" " arabe.	(Idem.)	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 h.	Mardi, jeudi, samedi, 12 à 1 h.
Droit musulman	(Idem.)	Lundi, 10 à 11 h.	. . . . .
Géographie générale	Lequarré (N.), prof. ordin.	. . . . .	Samedi, 10 à 11 h.
Histoire contemporaine	Hubert (E.), prof. extraordinaire.	Lundi, vendredi, 2 1/2 à 3 1/2 h.	. . . . .
Exercices sur les sources de l'hist. de Belgique.	(Idem.)	Jeudi, 3 1/2 à 5 1/2 h., mardi, 3 à 4 h., samedi de 12 à 1 h.	. . . . .
	***		
Langue et littérature sanskrites.	Chauvin (V.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, jeudi, vendredi, 12 à 1 h.
Histoire ancienne de l'Orient	Wagner (M.), chargé de cours.	. . . . .	Samedi, 12 à 1 h.
Langues et littératures germaniques . . .	Pirenne (H.), chargé de cours.	Lundi, samedi, 12 à 1 h.	Lundi, 11 à 12 h.; jeudi, 8 à 9 h.
Paléographie et Diplomatique		Jeudi, vendredi, 12 à 1 h.	Mercredi, jeudi, 12 à 1 h.
Cours théorique et pratique de lecture à haute voix et de débit oratoire	Monrose (E.).	Lundi, 3 à 4 h.	Lundi, 3 à 4 h.

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS DES PROFESSEURS.	JOURS ET HEURES. PREMIER SEMESTRE.	JOURS ET HEURES. SECOND SEMESTRE.
FACULTÉ DE DROIT.			
(Doyen : M. F. THIRY. — Secrétaire : M. A. de SENARCLENS.)			
Candidature.			
	MM.		
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel)	Macors (J. G), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.
Encyclopédie du droit (cours trimestriel). .	Namur (P.), prof. émérite.	Mardi, merc., vend., sam., 10 à 11 1/2 h.	Mardi, merc., jeudi, 10 à 11 1/2 h.
Histoire et institutes du droit romain . . .			
Droit naturel ou philosophie du droit. . .	Loomans (Ch.), prof. émérite.	Vendredi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	. . . . .
Doctorat.			
Première épreuve.			
Droit criminel belge (1re partie : Droit pénal).	Nypels (J. S. G.), prof. émérite.	Lundi, mercredi, vend , 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Droit civil moderne (1re partie : un tiers). .	Thiry (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
Droit public	Houet (L.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vend., 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Droit administratif.	Houet (L.), prof. ordinaire.	. . . . .	Lundi, mercredi, vend., 10 à 11 1/2 h.
Pandectes	de Senarclens (A.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.
Seconde épreuve.			
Droit criminel belge (2e partie : Instruction criminelle).	Nypels (J. S. G.), prof. émérite.	. . . . .	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.
Droit commercial	Thiry (V.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vend., 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Droit civil moderne (2e partie : deux tiers) .	(Idem.)	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
	Galopin (G.), prof. ord.	Lundi, mercredi, vendr., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, mercr., vend., 8 1/2 à 10 h.
Economie politique.	De Laveleye (E.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	. . . . .
Organisation judiciaire, compétence et pro-			

Encyclopédie du droit (cours trimestriel) .	Namur (P.), prof. émérite.	Mercredi, 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel)	Macors (J. G.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.
Droit civil moderne (1re partie : un tiers). .	Thiry (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
Lois organiques du notariat	Thiry (F.), prof. ordinaire.	Mardi, mercredi, 8 1/2 à 10 h.	. . . . .

Seconde épreuve.

Droit civil moderne (2e partie : deux tiers).	Thiry (V), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
	Galopin (G.), prof. ordidaire.	Lundi, mercredi, vend., 8 1/2 à 10 h.	Lundi, mercredi, vend., 8 1/2 à 10 h.
Lois fiscales du notariat	Thiry (F.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.

Doctorat en sciences politiques et administratives.

I. Épreuve préparatoire.

A. *Pour les candidats en philosophie.*

Encyclopédie du droit (cours trimestriel) .	Namur (P.), prof. émérite.	Mercredi, 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Droit naturel ou philosophie du droit . . .	Loomans (Ch.), prof. émérite.	Vendredi, samedi, 11 1/2 à 1 h.	. . . . .
Introduction historique au cours de droit civil (cours trimestriel)	Macors (J. G.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, jeudi, 11 1/2 à 1 h.
Le 1er livre du Code civil et le droit successoral	Thiry (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.

B. *Pour les candidats en droit.*

Le 1er livre du Code civil et le droit successoral.	(Voir ci-dessus.)		

II. Examen de docteur.

Droit public interne. Éléments et matière spéciale (enseignement réparti sur 2 ans).	Houet (L.), prof. ordinaire.	(V. ci-dessus : doctorat, 1re épreuve.)	. . . . .
Histoire et institutes du droit des gens y compris la législation sur les consulats (enseignement réparti sur deux ans) . .	Macors (J. G.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, jeudi, vendredi, 8 1/2 à 10 h.
Économie politique.	De Laveleye (E.), prof. ordinaire.	(V. ci-dessus : doctorat, 2e épreuve.)	. . . . .
Droit administratif.	Houet (L.), prof. ordinaire.	. . . . .	1re partie (V. ci-dessus.) (2e partie, matières spéciales). Mardi, 8 1/2 à 10.

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS DES PROFESSEURS.	JOURS ET HEURES. PREMIER SEMESTRE.	JOURS ET HEURES. SECOND SEMESTRE.
FACULTÉ DES SCIENCES.			
(Doyen, M. A. HABETS. — Secrétaire, M. C. LE PAIGE.)			
Candidature en sciences naturelles.			
	MM.		
Logique	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	. . . . .	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
Psychologie	Deschamps (A.), prof. extraordin.	Mardi, jeudi, vend., sam., 10 à 11 h.	. . . . .
Philosophie morale.	(Idem.)	. . . . .	Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.
Physique expérimentale	Perard (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Eléments de zoologie	Van Beneden (Ed.), prof. ordin.	Mercredi, jeudi, vend., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Exercices pratiques de zoologie.	(Idem.)	Le laboratoire est ouvert tous les jours.	Le laboratoire est ouvert tous les jours.
Notions élémentaires de minéralogie et de géologie.	Firket (Ad.), chargé de cours.	. . . . .	Lundi, 8 à 9 h.; sam., 9 3/4 à 10 3/4 h.
Chimie générale	Spring (W.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 3/4 h.	Lundi, mercr., vend., 11 à 12 3/4 h.
Exercices pratiques de chimie	(Idem.)	Trois séances de 3 h. par semaine.	Trois séances de 3 h. par semaine.
Eléments de botanique générale et spéciale, y compris la botanique médicale	Morren (Ed.), prof. ordinaire.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 3/4 à 10 3/4 h.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 3/4 à 10 3/4 h.
Exercices pratiques de botanique	(Idem.)	Le laboratoire est ouvert tous les jours.	Le laboratoire est ouvert tous les jours.
Examen de candidat en pharmacie.			
Eléments de physique expérimentale . . .	Perard (L.) prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Chimie générale.	Spring (W.) prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vendr., 11 à 12 3/4 h.	Lundi, mercredi, vend., 11 à 12 3/4 h.
Eléments de botanique générale et spéciale, y compris la botanique médicale	Morren (Ed.) prof. ordinaire.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 3/4 à 10 3/4 h.	Merc., vend., 9 à 10 1/2 h.; jeudi, 9 3/4 à 10 3/4 h.
Notions élémentaires de minéralogie. . .	Firket (Ad.), chargé de cours.	. . . . .	Lundi, 8 à 9 h.; samedi, 9 3/4 10 3/4 h.
Doctorat en sciences naturelles.			
Zoologie et géographie animale	Van Beneden (Ed.), prof. ordinaire.	Mercr., jeudi, vendr., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Anatomie de texture	Swaen (A.), prof. ordinaire.	Mardi, 11 à 12; merc., vend., 11 1/2 à 12 1/2	. . . . .
Paléontologie animale	Fraipont (J.), chargé de cours.	. . . . .	Mardi, 10 à 11 1/2 h.
Anatomie et physiologie comparées	Van Beneden (Ed.), prof. ordinaire.	Jeudi, 9 1/2 à 11 1/2 h.	

Paléontologie stratigraphique	(Idem.)	Jeudi, 11 à 12 1/2 h.	. . . . .
Chimie générale approfondie	Spring (W.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mardi, jeudi, 3 à 4 1/2 h.
Chimie analytique	De Koninck (L.), prof. ordinaire.	Mercredi, vend., 11 à 12 1/2 h.	Vendredi, 11 à 12 1/2 h.
Exercices de microscopie comparée	Van Beneden (Ed.), prot. ordinaire.	Le laborat. est ouvert tous les jours.	Le laborat. est ouvert tous les jours.
Exercices d'anatomie végétale	Morren (Ed.), prof. ordinaire.	(Idem.)	(Idem.)
Exercices minéralogiques et géologiques.	Dewalque (G.), prof. ordinaire.	(Idem.)	(Idem.)
Exercices pratiques de chimie générale	Spring (W.), prof. ordinaire.	(Idem.)	(Idem.)
Exercices pratiques de chimie analytique.	De Koninck (L.), prof. ordinaire.	(Idem.)	(Idem.)
Excursions de géologie	Dewalque (G.), prof. ordinaire.	. . . . .	Dix jours selon l'occurrence.
Candidature en sciences physiques et mathématiques.			
Logique	Le Roy (A.), prof. ordinaire.	. . . . .	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
Psychologie	Deschamps (A.), prof. extraordin.	Mardi, jeudi, vend., samedi, 10 à 11 h.	. . . . .
Philosophie morale	(Idem.)	. . . . .	Mercredi, vendredi, 10 à 11 h.
Géométrie analytique complète à deux et à trois dimensions	Graindorge (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.	. . . . .
Géométrie descriptive	Schorn (A.), chargé de cours.	Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.	Mardi, 8 à 9 1/2 h.
	Neuberg (J.), prof. extraordinaire.	. . . . .	Lundi, 9 1/2 à 11 h.
Algèbre supérieure	(Idem.)	Lundi, mercr., 8 1/2 à 10 h.; vendr., 11 à 12 1/2 h.	. . . . .
Calcul différentiel, calcul intégral et éléments de calcul des variations	(Idem.)	. . . . .	Lundi, mercredi, vend., 8 à 9 1/2 h.
Eléments de la théorie des déterminants	Le Paige (C.), prof. ordinaire.	. . . . .	Samedi, 11 à 12 1/2 h.
Statique analytique et dynamique du point	Graindorge (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.	. . . . .
Astronomie physique	Folie (F.), chargé de cours.	Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.	. . . . .
Physique expérimentale	Perard (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Principes généraux de chimie	Spring (W.), prof. ordinaire.	Lundi, merc., vendr., 11 à 12 3/4 h.	. . . . .
Cristallographie	Dewalque (G.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.	. . . . .
Doctorat en sciences physiques et mathématiques.			
Analyse pure et calcul des probabilités	Le Paige (C.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.	Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.
Mécanique analytique des systèmes hydrostatique et hydrodynamique	Graindorge (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.	. . . . .
Astronomie mathématique	Folie (F.), chargé de cours.	Lundi, mercredi, 10 à 11 1/2 h.	. . . . .
Compléments d'analyse	Deruyts (J.), chargé de cours.	Mardi, jeudi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, 11 à 12 1/2 h.
Théories dynamiques de Jacobi	Graindorge (J.), prof. ordinaire.	Lundi, mercr., vendredi, 2 1/2 à 4 h.	Lundi, mercredi, 2 1/2 à 4 h.
Mécanique céleste	(Idem.)	(Idem.)	(Idem.)
Physique mathématique générale, y compris la théorie du potentiel	Ronkar (E.), chargé de cours.	Lundi, mercredi, 4 1/2 à 6 h.	Lundi, mercredi, 4 1/2 à 6 h.
Géométrie supérre analytique et synthétique.	Le Paige (C.), prof. ordinaire.	Mardi, samedi, 4 1/2 à 6 h.	Mardi, samedi, 4 1/2 à 6 h.
Physique expérimentale (théorie et pratique des instruments et des observations)	Perard (L.), prof. ordinaire.	Lundi, 9 1/2 à 11 h.	Lundi, 9 1/2 à 11 h.
Matières non comprises dans les examens.			
Astro-physique	Fiévez (Ch.), chargé de cours.	Lundi, mercredi, 11 à 12 h.	. . . . .

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS DES PROFESSEURS.	JOURS ET HEURES. PREMIER SEMESTRE.	JOURS ET HEURES. SECOND SEMESTRE.
ÉCOLES DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES.			
ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE.			
	MM.		
Analyse	NEUBERG (J.), prof. extraordinaire.	Lundi, merc., 8 1/2 à 10 h., vendr., 11 à 12 1/2 h.	Lundi, merc., vendredi, 8 à 9 1/2 h.
Physique	PERARD (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h.
Chimie générale	SPRING (W.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vend., 11 à 12 3/4 h.	Lundi, merc., vend., 11 à 12 3/4 h.
Géométrie analytique	GRAINDORGE (J.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 2 1/2 à 4 h.	. . . . .
Mécanique analytique	(Idem.)	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
Astronomie et géodésie	FOLIE (F.), chargé de cours.	Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, 8 à 9 1/2 h.
Mécanique élémentaire	PERARD (L.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, vendredi, 8 à 9 1/2 h.
Géométrie descriptive	SCHORN (A.), chargé de cours.	Mardi, jeudi, 8 1/2 à 10 h.	Mardi, 8 à 9 1/2 h.
Application de la géométrie descriptive à la coupe des pierres, à la charpente, aux ombres et à la perspective	(Idem.)	Lundi, mercredi, 9 1/2 à 11 h.	Lundi, 9 1/2 à 11 h.
Cours et exercices spéciaux.			
Géométrie projective	NEUBERG (J.), prof. extraordinaire.	. . . . .	2 leçons par semaine.
Analyse	(Idem.)	2 leçons par semaine.	. . . . .
Statique graphique	RONKAR (E.), chargé de cours.	. . . . .	2 » » »
Analyse élémentaire	BANNEUX (P.), ingénieur des mines.	2 » » »	2 » » »
Technologie du constructeur	HOLZER (H.), prof. à l'Ecole des mines.	2 » » »	2 » » »
Manipulations chimiques	KRUTWIG (J.), docteur en sciences.	3 jours par semaine.	3 jours par semaine.
Travaux graphiques	***	Tous les jours.	Tous les jours.
Langue allemande. — 1er cours	MUTH (F.), maître delangues.	2 leçons par semaine.	2 leçons par semaine.
Langue anglaise. — 1er cours	PASQUET (E.), maître de langues.	2 » » »	2 » » »
Exercices de physique	PERARD (L.), prof. ordinaire.	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, après-midi.	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, après-midi.
ENSEIGNEMENT D'APPLICATION.			
Minéralogie	DEWALQUE (G.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.	. . . . .
Géologie	(Idem.)	Lundi, mercredi, vend., 9 1/2 à 11 h.	. . . . .
Excursions de géologie	(Idem.)	. . . . .	Dix jours selon l'occurrence.

Economie industrielle	De Laveleye (E.), prof. ordinaire.	Mercredi, 2 1/2 à 4 h.	. . . . .
Docimasie	De Koninck (L.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 11 h.
Mécanique appliquée	Dwelshauvers (V.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, 8 à 9 1/2 h.	Lundi, mardi, merc., jeudi, 8 à 9 1/2 h.
Physique industrielle	(Idem.)	Vendredi, 8 à 9 1/2 h.	Vendredi, 8 à 9 1/2 h.
Architecture industrielle	Dechamps (H.), prof. extraord.	Lundi, mercr., vendr., 11 à 12 1/2 h.	Lundi, samedi, 9 1/2 à 11 h.; mercredi, 2 1/2 à 4 h.

Cours et exercices spéciaux.

Exploitation des chemins de fer	Stévart (A.), ingénieur.	2 leçons par semaine.	2 leçons par semaine.
Applications de l'électricité. (Eléments d'électro-technique)	Gerard (E.), ingén. des télégraphes.	. . . . .	2 » » »
Topographie	Duguet (G.), chargé de cours.	2 » » »	Exercices pratiques.
Technologie mécanique et théorie des mécan.	Holzer (H.), prof. à l'Ecole des mines.	3 » » »	3 leçons par semaine.
Construction des machines	Dechamps (H.), prof. extraord.	3 » » »	3 » » »
Géographie industrielle et commerciale	Trasenster (P.), ing. hon. des mines.	. . . . .	2 » » »
Travaux docimastiques	De Koninck (L.), prof. ordinaire.	3 jours par semaine.	3 jours par semaine.
Analyse des produits industriels	Krutwig (J.), docteur en sciences.		
Travaux de recherches chimiques	Francken (V.), ingénieur.	1 leçon par semaine.	1 leçon par semaine.
Travaux graphiques	(Idem.)	Tous les jours.	Tous les jours.
Idem	Holzer (H.), prof. à l'Ecole des mines.	Id.	Id.
Théorie de l'électricité	Dechamps (H.), prof. extraord.	Id.	Id.
Electro-technique	Gérard (E.), chargé de cours.	3 leçons par semaine.	. . . . .
Exercices d'électro-technique	(Idem.)	3 » » »	6 leçons par semaine.
Langue anglaise. — Second cours	(Idem.)	Tous les jours.	Tous les jours.
Langue allemande. — Second cours	Pasquet (E.), maître de langues.	2 leçons par semaine.	2 leçons par semaine.
	Muth (F.), maître de langues.	2 » » »	2 » » »

FACULTÉ DE MÉDECINE.

(Doyen, M. A. GILKINET. — Secrétaire, M. L. FRÉDERICQ.)

Candidature en médecine, en chirurgie et en accouchements.

Première épreuve.

Anatomie descriptive. Ostéologie, syndesmologie, myologie.	Putzeys (F.), prof. ordinaire.	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 8 à 9 1/2 h. (pendant les mois d'octobre, novembre et décembre.	
Anatomie de texture générale	Swaen (A.), prof. ordinaire.	Mardi, mercredi, vendredi, 11 1/2 à 12 1/2 h.	. . . . .
Pharmacognosie et éléments de pharmacie	Van Aubel (J.), prof. ordinaire.	Mercredi, vendredi, 10 à 11 1/2 h.	. . . . .

DÉSIGNATION DES COURS.	NOMS DES PROFESSEURS.	JOURS ET HEURES. PREMIER SEMESTRE.	JOURS ET HEURES. SECOND SEMESTRE.
Seconde épreuve.			
	MM.		
ANATOMIE DESCRIPTIVE. Angéiologie, névrologie, splanchnologie, organes des sens et anatomie de texture spéciale.	SWAEN (A.), prof. ordinaire.	Mardi, merc., jeudi, vend., 8 à 9 1/2 h.	. . . . .
	PUTZEYS (F.), prof. ordinaire.	Samedi, 8 à 9 1/2 h. (pendant les mois de janvier et février.)	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Anatomie des régions	SWAEN (A.), prof. ordinaire.	Jeudi, sam., 10 à 11 1/2 h. (pendant les mois d'oct., nov. et décembre.)	. . . . .
Physiologie	FRÉDERICQ (L.), prof. ordin.	Lundi, jeudi, samedi, 11 à 12 1/2 h., mardi, 10 à 11 h.	Jeudi, samedi, 10 à 11 1/2 h.
Physiologie des organes des sens	***	. . . . .	Mardi, 10 à 11 1/2 h.
Embryologie	VAN BENEDEN (ED.), prof. ordinaire.	Jeudi, sam., 10 à 11 1/2 h. (janv. et fév.)	. . . . .
Anatomie comparée	JULIN (CH.), chargé de cours.	. . . . .	Mercredi, vendredi, 10 à 11 1/2 h.
Exercices microscopiques d'histologie normale	SWAEN (A.), prof. ordinaire.	. . . . .	Les laborat. seront ouverts aux élèves
Exercices d'anatomie comparée.	VAN BENEDEN (ED.), prof. ordinaire.	. . . . .	toutes les après-midi, exc. le samedi.
Exercices pratiques de physiologie. . . .	FRÉDERICQ (L.), prof. ordinaire. ***	. . . . .	Deux heures par semaine.
Démonstrations anatomiques.	SWAEN et PUTZEYS.	Les laboratoires seront ouverts aux élèves toutes les après-midi, excepté le samedi.	. . . . .
PREMIER DOCTORAT.			
Première épreuve.			
Pathologie générale.	MASIUS (V.), prof. ordinaire.	Jeudi, samedi, 3 1/2 à 5 heures.	. . . . .
Anatomie pathologique.	VANLAIR (C.), prof. ordinaire.	Mardi, samedi, 2 1/2 à 3 1/2 h.	. . . . .
Hygiène publique et privée	PUTZEYS (F.), prof. ordinaire.	Mercredi, vendredi, 12 à 1 h.	. . . . .
Exerc. microscopiques d'anatomie pathologique.	VANLAIR (C.), prof. ordinaire.	. . . . .	Le laboratoire sera ouvert aux élèves toutes les après-midi.
Seconde épreuve.			
Pathologie et thérapeutique spéciales des			

PATHOLOGIE CHIRURGICALE. Spécialisations des os et des articulations	PLUCKER (TH.), prof. extraord.	Lundi, vendredi, 10 à 11 h.	Lundi, 10 à 11 h., vendredi, 4 à 5 h.
PATHOLOGIE CHIRURGICALE. Générale	VON WINIWARTER (A.), prof. ord.	Lundi, vendredi, 11 à 12 h.	Lundi, vendredi, 11 à 12 h.
Ophthalmologie	***	Merc., jeudi, 11 à 12 h.	. . . . .
Théorie des accouchements	WASSEIGE (A.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vendr., 2 1/2 à 4 h.	. . . . .
Médecine légale	VAN AUBEL (J.), prof. ordinaire.	. . . . .	Mercredi, 11 à 12 h., vend., 10 à 11 h.

TROISIÈME DOCTORAT.

Clinique interne	MASIUS (V.), prof. ordinaire.	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 7 1/2 à 9 h.	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 7 1/2 à 9 h.
	SAUVEUR (H.), prof. émérite.	Trois fois par semaine.	Trois fois par semaine.
Policlinique interne	MASIUS (V.), prof. ordinaire.	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 11 h.	Mardi, jeudi, samedi, 9 à 11 h.
Clinique externe	VON WINIWARTER (A.), prof. ord.	Trois fois par semaine.	Trois fois par semaine.
Policlinique externe	(Idem.)	. . . . .	Lundi, mercredi, vendredi, 12 à 1 h.
Théorie et pratique des opérat. chirurgicales.	(Idem.)	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.	Lundi, vendredi, 9 à 10 h.
Clinique ophthalmologique	***	Lundi, mercredi, vend., 2 à 3 h.	Lundi, mercredi, vend., 2 1/2 à 4 h.
Opérations obstétricales	WASSEIGE (A.), prof. ordinaire.	Jours et hres à fixer suiv. l'occurrence.	Jours et hres à fixer suiv. l'occurrence.
Clinique obstétricale	(Idem.)	Mercredi, 9 à 11 h.	Mercredi, 9 à 11 h.
Clinique des maladies syphilitiques et cutanées.	PLUCKER (TH.), prof. extraord.	Jours et heures à fixer ultérieurement.	Jours et heures à fixer ultérieurement.
Clinique des maladies des enfants	MASIUS (V.), prof. ordinaire.	. . . . .	Jeudi, 12 à 1 h.
Clinique des maladies des vieillards	VANLAIR (C.), prof. ordinaire.	. . . . .	Le labor. est ouv. aux élèves 2 f. pr sem.
Exercices pratiques d'anatomie topographique.	SWAEN (A.), prof. ordinaire.	Tous les jours.	. . . . .
Exercices de clinique propédeutique	MASIUS (V.), prof. ordinaire.		

PHARMACIE.

Pharmacie théorique : les drogues et les médicaments, en tant que marchandises ; les altérations, les falsifications et les doses maxima	GILKINET (A.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vend., 8 à 9 1/2 h.	Mardi, jeudi, samedi, 8 à 9 1/2 h.
Eléments de chimie analytique	DE KONINCK (L.), prof. ordinaire.	Mercredi et vendredi, 2 1/2 à 3 1/2 h.	. . . . .
Exercices pratiques de chimie analytique	(Idem.)	Mercredi, vendredi, 3 1/2 à 6 h.	. . . . .
Chimie toxicologique	CHANDELON (TH.), chargé de cours.	. . . . .	Mardi, 2 à 3 1/2 h.
Exercices pratiques de chimie toxicologique.	(Idem.)	. . . . .	Mardi, 3 1/2 à 6 h.
Pharmacie pratique	GILKINET (A.), prof. ordinaire.	Lundi, mercredi, vend., 9 1/2 à 12 h.	Mardi, jeudi, samedi, 9 1/2 à 12 h.
Exercices microscopiques	(Idem.)	. . . . .	Quatre fois par sem., l'après-midi.

COURS FACULTATIF.

Analyse organique et falsifications des denrées alimentaires	JORISSEN (A.), agrégé spécial.	Lundi, 2 1/2 à 4 h.	Lundi, 2 1/2 à 4 h.
Bactériologie pathologique	FIRKET (CH.), agrégé spécial.	Mardi, 3 1/2 à 5 h.	Mardi, 2 1/2 à 4 h.

Arrêté par le Conseil Académique dans sa séance du 25 juin 1885.

Le Secrétaire,
ED. VAN BENEDEN.

Le Recteur,
L. TRASENSTER.

Vu et approuvé en conformité du 2e paragraphe de l'article 5 du titre Ier de la loi du 15 juillet 1849.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
THONISSEN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Discours de M. le pro-Recteur Trasenster 3

Exposé de la situation de l'Université, par le même 35

Allocutions de M. le Recteur Wasseige 74

Autorités académiques et Corps enseignant 83

Programme des cours 90